

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

GRANDE MANIFESTATION à la GARE BONAVENTURE, SAMEDI SOIR

La besogne de sir Frederick Field

Ce qu'elle est, d'après le "Times" de Londres — La propagande de l'Amiral — Une première riposte de M. John-S. Ewart — En tout cas... — Un avertissement utile

D'après une dépêche publiée par le Canada de ce matin, sir Frederick Field aurait profité de sa présence à l'exposition de Toronto pour faire un nouveau plaidoyer en faveur du développement d'une marine canadienne (qui, sûrement dans sa pensée comme dans la définition fameuse de M. Fielding, devrait être impériale en temps de guerre). Sir Frederick, naturellement, prend soin de poser ceci de la quelques voyantes précautions oratoires, de bien marquer qu'en définitive, c'est le Canada qui devra prendre les décisions nécessaires (et comment pourrait-il en être autrement?), mais il ne laisse tout de même passer aucune occasion de pousser sa pointe.

C'est au reste l'un des plus clairs objectifs de sa croisière, et ce n'est pas nous qui le disons: c'est le Times, le principal journal d'Angleterre.

Lisez plutôt ce texte du Times que cite, dans une lettre au Citizen, le vieil avocat anglo-ontarien, M. John-S. Ewart: "C'est dans ce milieu approprié que sir Frederick Field a saisi l'occasion de faire un peu plus de cette INAPPRÉHENSIBLE BESOGNE DE PROPAGANDE (INVALUABLE MISSIONARY WORK) qui a été l'un des services particuliers rendus par sa croisière. Partout où il a mis le pied, il a réussi à tourner avec tact l'attention des gens vers l'examen de leurs propres affaires navales. Ce fut quelquefois besogne délicate, mais ce fut besogne très nécessaire."

On ne saurait être plus clair, et bien naïfs seront après cela ceux qui s'étonneront de la persévérance avec laquelle l'amiral britannique s'acharne à sa besogne.

Du reste, s'il attrape de temps à autre des rebuffades, sir Frederick Field peut se rendre aussi le témoignage qu'il ne perd pas son temps. Il sème des idées et, même s'il ne recueille rien de très encourageant du point de vue maritime, il lui arrive de provoquer des déclarations que son gouvernement ne manquera pas d'utiliser plus tard — telle la phrase de M. King, que nous citons vendredi, où le premier ministre déclarait que, les circonstances l'exigeant, le Canada saurait bien faire son devoir comme en 1914-1918. (Voir les textes dans notre article de vendredi.)

Naturellement, l'inconvénient d'une pareille propagande, c'est, à l'occasion, de susciter des répliques. Celles-ci commencent à se produire, non seulement dans la presse de langue française, mais dans les milieux anglais, et les propagandistes britanniques n'auront peut-être pas le réjouir d'avoir fait sortir de sa demi-traiterie M. John-S. Ewart. Celui-ci est tenace et ses soixante-quinze ans ne paraissent pas lui peser. Dès sa première lettre, il prend corps à corps l'argument que le Canada se laisse protéger "aux dépens du contribuable britannique" contre le risque de guerre, ainsi que la thèse de la prime d'assurance.

L'inéluctable fait, dit M. Ewart, c'est que le risque pour le Canada d'être entraîné dans une guerre est presque entièrement dû à son association politique avec les propriétaires de la flotte britannique. Le Canada n'a jamais eu une guerre personnelle (of her own), il a été engagé dans plusieurs guerres, à cause de son affiliation politique. Dans les deux seules occasions où la flotte britannique aurait pu nous être de service (de même qu'à Terre-Neuve) elle a coopéré contre nous avec nos adversaires — une fois avec la France et l'autre avec les Etats-Unis — bien que le gouvernement britannique reconnût l'indiscutable justesse de nos réclamations.

Les officiers de marine britannique nous disent que la dépense sur les marines est comparable à la dépense sur l'assurance contre l'incendie, et ajoutent que tandis que le Royaume-Uni dépense de ce chef \$6 par tête par année, le Canada ne dépense que 26 sous. Cela peut être vrai. Les primes d'assurance ont avec la nature du risque — depuis celui qui offre un péril extrême jusqu'à celui qui est pratiquement indemne de danger — une intime relation. Le Royaume-Uni est dans une classe; le Canada (sans association avec l'Angleterre — unassisted) est dans une autre. Le Royaume-Uni est rarement exempt de guerre (petite ou grande) ou d'appréhension de guerre. Il dépense comparativement peu pour son développement interne. Le budget du Canada (à cause de notre situation géographique) est différent. Demandez aux assureurs leur tarif d'assurance de guerre. Leur réponse indiquerait un écart plus considérable qu'entre 6 et 1/4 de 1 1/2.

On rapporte qu'un officier de marine britannique aurait dit que: "Les intérêts et la prospérité de l'Empire dépendent entièrement de sa puissance de garder libres ses routes commerciales en temps de guerre. Ceci est tout à fait aussi important pour le Dominion que pour la Métropole." J'espère que cet officier a été inexactement cité; car cette assertion n'est pas vraie. L'interruption des routes commerciales en temps de guerre signifierait pour le Royaume-Uni le rationnement immédiat des produits alimentaires et une rapide soumission par la disette. Pour le Canada, elle signifierait, au pis aller, la cessation du commerce d'outre-mer.

Il y a chance que sir Frederick Field n'ait pas simplement, suivant la formule du Times, réussi à tourner l'attention du public canadien vers la question navale, mais qu'il ait aussi provoqué sur ce sujet un vaste débat.

En tout cas, l'article du Times, les discours de sir Frederick Field viennent, après tant d'autres discours et articles, nous démontrer qu'en Angleterre on ne renonce point à se décharger sur les colons d'une plus large part du faix de la défense navale de l'Empire.

Les changements de gouvernements ne paraissent guère sur ce point affecter la politique du pays. Du reste, ainsi que nous l'avons plus d'une fois fait observer, il y a même chance qu'un gouvernement travailliste, obligé de faire face à une politique intérieure coûteuse, soit, de ce fait même, plus que d'autres enclin à se débarrasser sur les colonies des dépenses d'ordre extérieur.

Omer HEROUX.

L'actualité

La pêche

Il pleut, au départ. Chaque gouttelette tombe sur la surface grise de l'eau avec un léger rejaillissement, et forme des cercles concentriques qui se mêlent, empiètent les uns sur les autres. Une légère brume blanche s'évapore de la terre. Elle s'élève par-dessus la surface de l'eau, se mêlant à la brume blanche de la terre. Elle s'élève par-dessus la surface de l'eau, se mêlant à la brume blanche de la terre. Elle s'élève par-dessus la surface de l'eau, se mêlant à la brume blanche de la terre.

On s'amarre au premier point d'appui. On met les lignes à l'eau après les avoir appâtées. Le courant entraîne un peu les lignes, leur imprimant de douces secousses. On suit attentivement leur mouvement. Le manche long et flexible se balance. Après quelques minutes l'attention se relâche. On regarde un peu au loin. On ramène souvent ses yeux, car l'espérance est forte et le désir tout frais de ne pas revenir bredouille. Des insectes viennent décoller autour de la ficelle des dessins fantasmagoriques en patinant avec une vélocité extraordinaire. Une grosse bille aux yeux dixièmes submergée, passe au loin, puis pressée, s'avançant d'un mouvement insensible, régulier et sûr comme la vie. La pluie chaude et chantante tombe sur les mains, sur le visage, mouille avec douceur, tombe partout, jusqu'à l'extrémité d'un ciel gris, parsemé de la pluie des nuages. Ceux-ci passent les uns devant les autres, pressés d'arriver on ne sait où, de teintes noires différentes les uns des autres. Sur le bord d'une baie profonde, aux terrains marécageux où croissent les roseaux, une jetée énorme vient aboutir, se perdant avant d'arriver, comme un serpent trop gros échoué sur la rive. A côté, il y a un canal profond, séparé de la rivière par une longue bande de terre, ou plutôt de cailloux, et qui servait sans doute autrefois à faire glisser le bois venu des hautes.

Ces glissoires construites à côté des chutes et des rapides eurent autrefois une grande utilité. Les cages de bois s'y engageaient et descendaient dans les remous et les tourbillons sans se défaire. Ce n'était pas comme aujourd'hui le flotage du bois à bûches perdues. On attachait ensemble, on arrimait tous les troncs d'arbres, et une troupe d'hommes de chantier les conduisait jusqu'au fleuve, pendant des milles et des milles, au fil du courant tour à tour tumultueux, et, à l'aval, resserré entre les berges, où s'élevait en large pour mouiller les îlots verts posés sur la surface.

Lorsque Edouard d'Orléans, prince de Galles, vint à Ottawa, en bateau, poser la première pierre du premier édifice sur la colline parlementaire, il voulut connaître par expérience ce qu'était une glissoire. On l'embarqua sur une cage au haut des chutes Chaudières, on l'aida à aller la cage. Un vieux journal de la capitale décrivit autrefois toute cette scène. Le royal visiteur ne se tira pas de l'aventure sans avoir des vêtements humides, car l'eau rejaillissait de tous les côtés, et il eut une légère sensation de danger, contre laquelle étaient bien prémunis les vétérans des chantiers à qui l'on confiait le plus beaux bois de nos forêts.

Mais voici que quelque chose imprime des secousses alarmantes à l'une des ficelles. C'est le courant qui a dû faire des sennes, car loin d'être régulière, une chaîne tout à coup avoir fait des côtes subites qui se manifestent par une plus grande vitesse.

Après plusieurs minutes d'attente, il faut changer de place. Le soleil commence à luire. Quel plus bel endroit pour se réfugier qu'un quai en plein milieu de la rivière, au pied des rapides. C'est un très vieux quai aux lambeaux pourris, dont le sommet offre une surface de gros cailloux et de pierres. L'eau rapide et tumultueuse joue tout alentour avec de longues lignes d'écume blanche, moirée elle-même comme un velours. Mais elle reflète les rayons solaires comme un miroir, et nous éblouit de toutes ses flèches d'argent. Il fait une chaleur intolérable, une chaleur saine et torride qui sèche en quelques minutes le vieux bois pourri.

Les ficelles ont des mouvements désordonnés et fous. C'est encore le courant, et l'on pense en patissant sur ce quai, que les espoirs de mauvais pêcheur s'enfuient à tire-d'aile comme les nuages. Il faut bien essayer de voir en haut des rapides la rivière devenue calme se courber avec grâce dans l'éloignement, avec les arbres de ses rives indistinctes, et s'avancer le long quai de Britannia.

Par acquit de conscience, avant de partir, jetons la li ne de l'autre côté du quai. Elle est à peine descendue, entraînée au fond par le petit morceau de plomb fondu en fusée, que la corde est tirée au large. Impossible de s'y tromper. C'est bien un poisson pressé qui se débat, pris à l'hameçon. En la remontant vivement, quelque chose de brillant sort de l'eau, monte en frétilant au bout de la ficelle. C'est un moyen d'écarter, il terminera ses jours, tête la première, dans un bocal d'eau fraîche ou il va remuer inlassablement la queue.

La conscience du pêcheur est satisfaite. Il passe des minutes délicieuses à penser à autre chose, les manches des lignes bien assujetties sous des pierres lourdes capables de retenir le plus gigantesque poisson de ces parages. Exquis moments de flânerie.

ZOILE

Bloc-notes

Rien de Mars

Ceux qui s'attendaient à recevoir des communications quelconques des Martiens imaginaires, au passage de Mars relativement près de la Terre, — rien qu'à 34 ou 35 millions de milles, c'est presque à portée de la main, — en ont été pour leurs frais d'attente. Ils n'ont rien entendu, rien saisi, rien vu. Mars est resté d'un mutisme absolu. Flammarion, Wells et tous les autres qui, astronomes ou romanciers, nous avaient déjà dépeint par le menu les Martiens, leur façon de vivre, leurs cités et leurs immenses canaux, en seront quitte pour recommencer demain leurs récits et leurs descriptions imaginaires et leurs hypothèses plus ou moins fantaisistes. Des radiomanes de l'ouest des Etats-Unis avaient, la semaine dernière, prétendu entendre des signaux mystérieux. Il se trouve aujourd'hui que ce sont ceux qu'un poste de sans fil canadien, à l'écoute, en mettant ses appareils au point, un de ces derniers soirs, Mars a passé "gros comme une orange moyenne, muet comme carpe", dit un astronome; et si les gens qui l'ont observé au télescope ont pu saisir un peu mieux certaines particularités de cette planète, aucun d'eux n'a rien vu qui justifiait de croire qu'il y avait à la surface de Mars des êtres vivants doués d'intelligence et de raison, capables de communiquer avec la terre par des signaux intelligibles. Les savants qui, avec l'abbé Moreux, ne nient pas l'existence possible de certains êtres de type primitif à la surface de Mars, mais affirment qu'il n'y a rien de comparable à la vie et à la civilisation présentes sur notre planète, paraissent cette fois avoir trouvé une confirmation de leurs théories au bout de l'objectif de tous les télescopes braqués sur notre voisine éloignée, ces soirs-ci.

Statistiques sur les deux convois du DEVOIR

Chaque train a parcouru 2,048 milles (soit environ un peu moins qu'un onzième du réseau national et la moitié de la distance entre Halifax et Vancouver).

Chaque roue a donné environ 2,162,688 tours.

Les locomotives ont consommé environ 105 tonnes de charbon.

Les voyageurs ont consommé environ 10 tonnes de nourriture.

Le service des wagons-restaurants a servi 4,700 repas aux voyageurs et 1,140 aux employés.

Il y avait 55 employés de wagons-restaurants dans les deux convois.

En route, 140 conducteurs, serre-freins et mécaniciens ont passé dans les trains.

Consommation de glace, 27 tonnes.

Il y eut pour le voyage 5,100 meutes et 7,160 billets imprimés.

Les deux convois ont employé 28 locomotives en cours du voyage.

Chaque convoi mesurait 720 pieds sans locomotive. Les locomotives type 6000 qu'on est allées au convoi de Rivière-du-Loup à Montréal mesurent 89 pieds et 3 pouces.

Les voyageurs ont parcouru en automobile 175 milles.

Quelques notes

Le comité chargé de recueillir les pourboires a ramassé dans l'un et l'autre train une somme considérable, manifestation de la sympathie des voyageurs envers le personnel. Le convoi n° 1 on a recueilli aussi comme dans le convoi n° 2 des boîtes qu'on a bien voulu remettre aux directeurs du voyage pour qu'ils les emploient à faire dire des messes pour le repos de l'âme de la mère d'un de nos voyageurs, M. l'abbé Landry, qui a dû quitter en cours de route des qu'il fut rejoint par la pénible nouvelle. Le comité du premier train a confié ces honoraires à M. l'abbé Cyrille Gagnon. Celui du premier les a remis à l'organisateur; nous avons cru nous conformer aux vœux des voyageurs en priant M. l'abbé Landry, qui s'est chargé avec le docteur Prince de la tâche onéreuse de recueillir les pourboires et de les répartir, de dire ces messes.

Nous avons des nouvelles, des traits, les uns touchants, les autres drôles, plus que n'en pourrait contenir tout le journal. Il a fallu abréger en cours de route. Nous nous reprendrons en publiant d'ici peu, peut-être à commencer de demain. Le carnet d'un voyageur du Devoir.

Tous les voyageurs vus par nos amis qui avaient pris l'initiative des lettres de remerciements et-dessous les ont signées de sorte que l'on peut les considérer comme adoptées à l'unanimité. Elles portent plus de deux cent soixante signatures.

Remerciements de la population acadienne

En quittant le sol sacré qui leur a communiqué de si hautes émotions, les voyageurs du "Devoir" en Acadie tiennent à remercier du fond du cœur les vaillantes populations françaises du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse de l'inoubliable accueil qu'elles leur ont fait. Les voyageurs ont entendu affirmer partout que cette fraternité acado-canadienne, et les sont heureux d'avoir contribué modestement à ce rapprochement dont ne peuvent manquer de résulter un plus parfait accord et une plus grande solidarité entre les groupes français du Canada et des Etats-Unis.

Remerciements à la compagnie du Chemin de fer national

Les voyageurs du Devoir en Acadie tiennent à exprimer leur entière satisfaction de la façon dont le voyage a été organisé.

M. H. Bourassa remercie au nom du "Devoir" nos sympathiques voyageurs de l'un et l'autre convoi et, au nom de ceux-ci, M. H.-H. Melanson et les autres hauts fonctionnaires du Chemin de fer national — Tous contents — Quelques statistiques — Les voyageurs de l'année prochaine — Les manifestations de Moncton, Shédiac, Scoudouc, etc.

QUELQUES LETTRES COLLECTIVES.

Le voyage a-t-il été réussi au point de vue matériel?

On nous pose tout naturellement cette question. Nous y pourrions répondre par de très longues et très nombreuses démonstrations, établir que rien n'a cloché, mais cela serait fastidieux et le temps est court comme l'espace. La réponse la plus simple, la plus brève et la plus concluante, c'est celle-ci: le succès de cette année est tel qu'il s'étend au voyage de l'année prochaine. Il est improbable que nous puissions jamais véhiculer plus de 271 voyageurs. Or les 271 voyageurs de cette année sont inscrits moralement (parce que nous n'avons pas voulu recueillir les signatures) pour le voyage de l'année prochaine.

Pour donner une idée de ce qu'est l'administration d'une telle entreprise, nous donnons ci-dessous quelques statistiques:

Statistiques sur les deux convois du DEVOIR

Chaque train a parcouru 2,048 milles (soit environ un peu moins qu'un onzième du réseau national et la moitié de la distance entre Halifax et Vancouver).

Chaque roue a donné environ 2,162,688 tours.

Les locomotives ont consommé environ 105 tonnes de charbon.

Les voyageurs ont consommé environ 10 tonnes de nourriture.

Le service des wagons-restaurants a servi 4,700 repas aux voyageurs et 1,140 aux employés.

Il y avait 55 employés de wagons-restaurants dans les deux convois.

En route, 140 conducteurs, serre-freins et mécaniciens ont passé dans les trains.

Consommation de glace, 27 tonnes.

Il y eut pour le voyage 5,100 meutes et 7,160 billets imprimés.

Les deux convois ont employé 28 locomotives en cours du voyage.

Chaque convoi mesurait 720 pieds sans locomotive. Les locomotives type 6000 qu'on est allées au convoi de Rivière-du-Loup à Montréal mesurent 89 pieds et 3 pouces.

Les voyageurs ont parcouru en automobile 175 milles.

Quelques notes

Le comité chargé de recueillir les pourboires a ramassé dans l'un et l'autre train une somme considérable, manifestation de la sympathie des voyageurs envers le personnel. Le convoi n° 1 on a recueilli aussi comme dans le convoi n° 2 des boîtes qu'on a bien voulu remettre aux directeurs du voyage pour qu'ils les emploient à faire dire des messes pour le repos de l'âme de la mère d'un de nos voyageurs, M. l'abbé Landry, qui a dû quitter en cours de route des qu'il fut rejoint par la pénible nouvelle. Le comité du premier train a confié ces honoraires à M. l'abbé Cyrille Gagnon. Celui du premier les a remis à l'organisateur; nous avons cru nous conformer aux vœux des voyageurs en priant M. l'abbé Landry, qui s'est chargé avec le docteur Prince de la tâche onéreuse de recueillir les pourboires et de les répartir, de dire ces messes.

Nous avons des nouvelles, des traits, les uns touchants, les autres drôles, plus que n'en pourrait contenir tout le journal. Il a fallu abréger en cours de route. Nous nous reprendrons en publiant d'ici peu, peut-être à commencer de demain. Le carnet d'un voyageur du Devoir.

Tous les voyageurs vus par nos amis qui avaient pris l'initiative des lettres de remerciements et-dessous les ont signées de sorte que l'on peut les considérer comme adoptées à l'unanimité. Elles portent plus de deux cent soixante signatures.

Remerciements de la population acadienne

En quittant le sol sacré qui leur a communiqué de si hautes émotions, les voyageurs du "Devoir" en Acadie tiennent à remercier du fond du cœur les vaillantes populations françaises du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse de l'inoubliable accueil qu'elles leur ont fait. Les voyageurs ont entendu affirmer partout que cette fraternité acado-canadienne, et les sont heureux d'avoir contribué modestement à ce rapprochement dont ne peuvent manquer de résulter un plus parfait accord et une plus grande solidarité entre les groupes français du Canada et des Etats-Unis.

Remerciements à la compagnie du Chemin de fer national

Les voyageurs du Devoir en Acadie tiennent à exprimer leur entière satisfaction de la façon dont le voyage a été organisé.

sous la haute direction personnelle de M. H. H. Melanson, ont fait preuve d'une courtoisie et d'un empressement qui ne se sont pas démentis. Le voyage s'est accompli dans des conditions de confort excellentes.

Les voyageurs joignent aux félicitations et aux remerciements qu'ils adressent à M. H. H. Melanson, leurs compliments pour ses principaux collaborateurs, M. J. B. Marion, M. Miller, M. G. A. Melanson, M. Claude, Melanson, de même que pour le personnel subalterne de l'un et l'autre train.

Remerciements au DEVOIR

Les voyageurs du Devoir en Acadie tiennent à exprimer à M. Henri Bourassa, directeur du Devoir, leur sincère admiration pour l'œuvre qu'il a accomplie, pendant la visite des diverses régions acadiennes, en contribuant puissamment par l'autorité de sa parole et de son talent au rapprochement des groupes français de l'Acadie, de la province de Québec et des Etats-Unis; de même que pour la franchise et le courage avec lesquels il a exposé à nos compatriotes de langue anglaise les sentiments véritables des Canadiens français sur la question impériale et la perpétuation de la Confédération.

Ils tiennent également à exprimer aux directeurs de l'excursion, MM. Dupire et Lafontaine, leurs remerciements pour les attentions qu'ils n'ont cessé d'avoir pour eux, ce qui n'a pas peu contribué au succès parfait de ce remarquable voyage.

L'arrivée à Montréal

Les deux convois du voyage en Acadie sont entrés en gare samedi soir, à quelques minutes d'intervalle, le premier à 8 h. 12 et l'autre à 8 h. 50, heure solaire.

Déjà, depuis huit heures, le quai de la gare Bonaventure était rempli de gens désireux de souhaiter la bienvenue aux voyageurs et de recevoir leurs premières impressions.

Aussi ce fut un soupir de satisfaction qui signala l'arrivée du premier train qu'une puissante locomotive amenait avec une lenteur mesurée le long du quai. La ruée fut générale au devant des premières voitures, et bientôt des poignées de mains s'échangèrent entre les déclarations d'admiration et de respect de joie.

Il régna une animation impossible à décrire parmi les nouveaux arrivés et leurs parents et amis, venus à leur rencontre, ou chacun concentrant ses efforts à exprimer en mots magiques ses impressions du voyage. On pouvait saisir ici et là des bribes d'éloges à l'adresse du Devoir, de M. Bourassa, de la Compagnie du chemin de fer national, le tout coupé par les cris stridents "One side, please", des employés qui manœuvraient les wagonnettes des bagages.

Soudain, au-dessus de ce brouhaha, de ce va-et-vient et de ces cris, la voix de M. Bourassa s'éleva, un peu éteinte, mais joyeuse pour remercier chaleureusement ceux qui avaient participé à ce voyage, à l'appel du Devoir. Il rattache à ce mot de gratitude un souvenir aux frères d'Acadie, que le passage des Canadiens français du vieux Québec parmi eux a remué jusqu'au fond de l'âme.

M. Bourassa adresse tous ses éloges à M. Paul Marion, à M. H.-H. Melanson, aux officiers du Chemin de fer national et au personnel des deux trains, pour le service parfait qu'ils leur ont donné au cours du voyage. "Vous n'avez rien ménagé, dit-il, pour assurer l'agrément, le confort des voyageurs; vous avez poussé la délicatesse de vos soins jusque dans les moindres détails, prévenant tous nos désirs, qui pour vous étaient des ordres."

Des applaudissements prolongés éclatèrent alors couvrant les dernières paroles de l'orateur.

M. Elie Vézina, secrétaire-général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, est prié de dire quelques mots. Il déclare que jamais un voyage n'a été fait d'une façon aussi intéressante et aussi parfaite, et remercie le Devoir au nom de tous les pèlerins, de leur avoir procuré le bonheur de revoir l'Acadie en des circonstances aussi avantageuses.

"Vous nous encouragez ainsi, poursuit M. Vézina, à continuer la lutte que nous entreprenons en Amérique pour la défense de notre langue et de nos vieilles traditions. Le Devoir nous est d'un grand appui; c'est un journal qui fait soutenir, puisque c'est la que nous puiserons la force de combattre et l'énergie de vaincre."

Il est longuement applaudi. Les voyageurs se dispersent peu à peu; mais des groupes se forment en attendant l'arrivée du deuxième

train, et pendant quelques minutes les conversations se précisent sur nos frères d'Acadie et les réceptions enthousiastes qui ont accueilli les pèlerins du Devoir au pays d'Évangéline.

Le deuxième train arrive bientôt et aux pèlerins qui en descendent, M. Bourassa renouvelle les mêmes remerciements et provoque le même enthousiasme. On se sépare sur ce mot d'espoir de l'orateur: "A l'an prochain! Au prochain voyage du Devoir!"

A College Bridge

Les pèlerins du Devoir sont arrivés ici, vendredi matin, et ont été reçus au collège de Memramcook où une belle démonstration fut leur. A leur arrivée à College Bridge, les visiteurs aperçurent sur le côté le joli village de Memramcook, l'église paroissiale et l'Université St-Joseph. Des citoyens de Memramcook transportèrent en automobile les pèlerins qui se rendirent à l'église où les prêtres dirent leur messe; d'autres prêtres disaient leur messe au collège.

Les RR. PP. de Ste-Croix, qui ont la direction de l'Université de Memramcook, ont dîné les visiteurs; ceux-ci goûteront la cordiale hospitalité de la population acadienne de Memramcook. Cette population était accourue de toute la région. Plusieurs centaines de personnes assistaient à l'assemblée qui eut lieu sur la place du collège.

Parmi les personnes présentes à cette réunion, mentionnons le R. P. Vannier, assistant supérieur à l'Université de St-Joseph, le Dr G. E. Godette, de Memramcook, deux personnes distinguées exprimèrent la joie que cause aux Acadiens la visite de leurs frères du Canada français. Ils dirent le travail accompli dans la région par le clergé acadien-français, rappellent le souvenir du R. P. Lefebvre, des Pères Endistes, des Pères de Ste-Croix. Ils dirent aussi les relations intimes qui existent entre l'Université St-Joseph et le séminaire de Québec. Ils souhaitèrent de voir devenir plus intimes, plus resserées, les liens qui unissent les Acadiens et les Canadiens français.

M. l'abbé Cyr. Gagnon, directeur du Grand Séminaire de Québec, représentant officiel du Séminaire et de l'Université Laval, tout le travail fait par les RR. PP. de Ste-Croix et exhorta les Acadiens comme les Canadiens français à demeurer fidèles à leur foi, à l'Eglise, à la famille et à leur école. Il admire les Acadiens et leur recommande de bien conserver les belles traditions de leurs ancêtres, le respect pour l'autorité et le respect des parents.

M. J.-C. Martineau, représentant officiel de l'A.C.C.J.C., le Dr J. R. Hurtubise, représentant l'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario firent quelques remarques intéressantes, puis M. Henri Bourassa, après avoir remercié les Pères de Ste-Croix du travail bienfaisant accompli dans la région de Memramcook, parla des dangers que devait prévoir la population acadienne; un de ces dangers est l'émigration. La Providence a ses vœux, mais pour nous les Acadiens comme pour nous, le départ des nôtres pour les Etats-Unis offre un grand danger.

M. Bourassa répéta que nous devons être unis tout d'abord dans la foi et dans l'Eglise; entre la population canadienne-française et la population acadienne il y a d'autres liens qui doivent être resserrés davantage, mais c'est la foi en une nation canadienne que tous les groupements doivent rechercher l'idéal commun qui sera une nation forte et unie.

L. R. P. Cormier dit quelques mots au sujet de la presse indépendante et catholique et exhorta les Acadiens à encourager cette presse, suivant les recommandations des Souverains Pontifes et des évêques.

Après être demeurés quelques heures avec la population acadienne de Memramcook, les visiteurs se sont dirigés vers Moncton où ils avaient déjà eu une réception par les autorités civiles et la paroisse de l'Assomption.

A Moncton

Lors de leur première visite dans cette ville, les pèlerins du Devoir étaient arrivés dans la soirée et plus de quatre mille personnes avaient assisté à la procession et à l'assemblée qui eurent lieu alors. Vendredi midi, lors du retour des visiteurs, une foule aussi considérable était présente à la gare. Les Acadiens de Moncton, de concert avec leurs concitoyens de langue anglaise, avaient organisé une tournée en automobile. Grâce à (Suite à la deuxième page)

DEMAIN:

Un article de M. Bourassa sur le voyage du "DEVOIR" en Acadie.

G. P.

Les électeurs des Deux-Montagnes rendent hommage à M. Arthur Sauvé

Le maire de Saint-Benoît lit une adresse de bienvenue au chef de l'opposition provinciale qui a habité cette paroisse pendant vingt-cinq ans — M. Sauvé décrit le gouvernement Taschereau comme une pieuvre dont les tentacules enserrant tous les domaines administratifs — Protection pour les maraichers et les industries de la mise en conserve.

Discours de MM. Jules Langlais, P.-A. Lafleur, Jos. Renaud, J.-A. Lortie, Alban Germain, Alfred Duranleau et le Dr Montpetit — Nombresuses délégations.

Saint-Benoît, 24. (De notre envoyé spécial) — La population du comté des Deux-Montagnes a rendu un bel hommage aujourd'hui au chef de l'opposition provinciale, M. Arthur Sauvé, pour les services qu'il a rendus à son comté et à sa province depuis qu'il est entré dans la politique active. Le maire de Saint-Benoît, M. Jos. La Chesne, a lu une adresse de bienvenue à M. Sauvé, qui fut maire de l'endroit, et qui y est demeuré au-delà de vingt-cinq ans. Ce fut peut-être le ralliement conservateur le plus complet de la saison. Avec M. Sauvé, il y avait les députés Jules Langlais, de Temiscouata; P.-A. Lafleur, de Verdun; A. Duranleau, de Laurier; Jos. Renaud, de Laval; Dr J.-O. Lortie, de Soulanges, Camille Houde, de Ste-Marie, et J.-A. Bray, de Saint-Henri. Il y avait aussi plusieurs représentants du Club conservateur, du club Sauvé, du club Provincial, du club Laurier-Outremont, de la Jeunesse conservatrice et du St-James club.

Grâce à une magnifique température, la grande place de l'église, entourée d'arbres, était remplie d'auditeurs enthousiastes et qui paraissaient approuver la plupart des remarques et des critiques faites contre le gouvernement de la province.

M. Sauvé s'est presque continuellement tenu, au cours de son discours, à élaborer des principes politiques d'un caractère général. Il a laissé l'étude des faits courants à ceux qui l'accompagnaient.

M. P.-A. Lafleur

Le député de Verdun dit qu'il appartient à une famille libérale, mais il est de plus en plus conservateur depuis qu'il connaît les méthodes antilibérales du gouvernement de la province. M. Lafleur a dit que la politique du chef de l'opposition, M. Sauvé, n'est pas fautive de la con aux campagnes, dit-il, mais nous espérons que les cultivateurs se rallieront à nous pour renverser un gouvernement qui abuse de son pouvoir et qui fait cacher ses fautes et la vérité avec l'argent de la province par une organisation caverneuse.

M. Lafleur dit que le régime actuel rend chacun des articles que les libéraux préchaient dans l'opposition. "Les rouges, autrefois, étaient contre le conseil législatif, ils en réclamaient l'abolition parce que, trop dispendieux alors qu'il coûtait environ \$25,000 par année. Aujourd'hui, sous leur régime, il coûte près de \$75,000, et le président, M. Turgeon, est même logé à l'année dans l'édifice du parlement, aux frais de la province, et l'auditeur général ne peut rendre compte des dépenses du Conseil puisque, contrairement à la loi, on lui a enlevé le pouvoir. La province payait l'an dernier, \$48,000 pour l'indemnité des 24 conseillers législatifs, quand il n'y en avait que 20 ou 22, et l'auditeur n'a pu dire où était allé l'argent."

Les rouges étaient contre Spencer Wood qui coûtait \$8,000 par année à la province. Aujourd'hui ils sont pour et leur lieutenant-gouverneur dépense, pour l'entretien, au-delà de \$50,000 par année. Pour le téléphone, il a dépensé en 1923 \$777.21 et pour l'éclairage, la somme de \$2,838.34.

Les rouges dénonçaient les dépenses quand elles étaient à moins de \$5,000,000; aujourd'hui elles s'élèvent à près de \$22,000,000 par année. Ils dénonçaient la dette quand elle était de \$24,000,000; aujourd'hui elle s'élève à plus de \$70,000,000.

Les rouges faisaient un crime aux conservateurs d'avoir payé en 4 ans \$76,674.04 pour les frais de voyage du ministre de l'Agriculture et de tous ses employés. Cependant, les seules dépenses de voyage de M. Adjuvator Sauvé de notre secrétaire de M. Athanas David, se sont élevées en quatre ans (1920, 1921, 1922, 1923) à \$6,881. Sur les \$271,113.76 de dépenses faites en 1923 par le gouvernement à même le subsidie fédéral à l'agriculture, plus de \$170,000 ont servi à payer les salaires et les dépenses des employés du ministre de l'Agriculture. La première de Deuchambault, a coûté \$76,000 en 1923 et son garage seul, plus de \$25,000 pour l'entretien et la réparation des automobiles. La prison de Bordeaux a englouti assez de millions pour être solidement construite et cependant on y a fait en 1923 des réparations pour \$35,000 et l'on y a brûlé pour \$41,558.10 de charbon.

Devant cet état de choses, il n'est pas étonnant que les bons libéraux dénoncent ceux qui nous gouvernent. Rouges et bleus, dit M. Lafleur, habitants des villes et des campagnes, notre devoir est de nous unir pour préparer la victoire du programme de M. Sauvé quand sonnera le prochain appel au peuple.

M. Jos. Renaud

En 1919, dit le député de Laval, le gouvernement disait que l'opposition n'était qu'une pincée. Mais il a constaté qu'elle était assez forte pour pouvoir s'entourer, plus tard, d'un grand nombre d'hommes compétents.

Il a rappelé le travail de l'opposition qui, alors, était réduite à quatre. M. Sauvé, particulièrement, dut faire un travail surhumain et, dans une figure, l'orateur dit que le chef de l'opposition ne travaillait pas seulement dix heures par jour, mais bien quarante-huit. M. Renaud est insoufflé parce qu'un orateur du gouvernement a dit que l'opposition

ne compte pas d'agriculteurs. C'est faux, car lui, M. Renaud, a toujours été cultivateur. Mais, en retour, M. Caron, le ministre de l'Agriculture, qui se prétend cultivateur, a toujours refusé d'être cultivateur. M. Caron, le ministre de l'Agriculture, qui se prétend cultivateur, a toujours refusé d'être cultivateur. M. Caron, le ministre de l'Agriculture, qui se prétend cultivateur, a toujours refusé d'être cultivateur.

M. le Dr Montpetit, de Rigaud, a parlé du mythe qu'est l'autonomie des municipalités depuis quelques années. Les municipalités, dit-il, ne peuvent plus rien faire sans le consentement du gouvernement. Elles n'ont plus aucun privilège et elles doivent se faire autoriser pour pouvoir emprunter et pour construire un bout de route.

M. Duranleau s'est attaché à démontrer qu'il y a du favoritisme partout, dans l'administration des affaires provinciales. Il s'est élevé contre le système judiciaire qui est vicieux, prétend-il. Même le premier ministre ne se soumet pas toujours aux lois. Il dit que la province n'est gouvernée que dans l'intérêt des parents et des amis du gouvernement. Aussi, la popularité du ministre s'en ressent-elle et, lors d'une assemblée de M. Léonide Perron, il y a quelques semaines, il y avait à peine une certaine de personnes. Pour augmenter l'auditoire de l'assemblée suivante, on aurait annoncé, dans les journaux, qu'il y aurait des prix de présence.

M. Duranleau s'est particulièrement élevé contre les quinze millions garantis par le gouvernement pour que la Banque d'Hochelega se charge de cette institution. Le député de Laurier ne critique pas les administrateurs de la Banque d'Hochelega qui ont traité la question sur un pied d'affaires, mais le gouvernement qui a fait cela pour sauver des parents et des amis.

M. Jules Langlais

Le député de Temiscouata rappelle la prétention qu'a le gouvernement de rendre les cultivateurs prospères. Mais cela n'a pas empêché les notres d'émigrer aux Etats-Unis, parce qu'ils ne peuvent vivre ici à cause des taxes qui grèvent tous les budgets. En 1923, dit-il, le gouvernement n'a trouvé, pour toute la classe agricole, qu'une somme de 1,450,000 dollars. De ce million et demi, le gouvernement en a donné 425,000 aux agriculteurs pour s'en faire des serviteurs. Il a ensuite donné 200,000 dollars pour une école laitière à St-Hyacinthe, et 250,000 pour les hyges des concours agricoles qui, souvent, constatent que l'avoine ou le blé des cultivateurs libéraux est plus beau que celui de son voisin conservateur.

Il dit que la classe agricole ne peut avoir aucun crédit, et que l'agriculture ne rapporte pas assez de revenus pour payer les impôts et le coût de la terre.

M. Langlais ne comprend pas comment se fait que le gouvernement prétend ne pouvoir faire plus pour les cultivateurs et les déclarations, quand il dépense des millions pour construire des barrages là où il n'y a personne. Il dit que nous n'avons pas les moyens de nous payer le luxe de routes dont la valeur est plus élevée que les fermes qu'elles traversent. Il demande qu'on aide surtout les colons dont le travail est la base de notre prospérité future.

M. Langlais a rappelé la récente bénédiction du pont de Trois-Pistoles. M. Taschereau y est venu, dit-il, mais il est arrivé une demi-heure après la bénédiction. Pourtant, il en aurait bien besoin, d'une bénédiction. Mais ce n'est pas tout. Les citoyens s'étaient rassemblés pour un banquet au premier ministre. Mais ce dernier a eu peur de rencontrer ses électeurs, dit M. Langlais, et il est allé souper chez un ami.

M. Alban Germain

M. Alban Germain, avocat de Montréal, dit être venu rendre hommage à son vieil ami, M. Sauvé, et non pour parler politique. Il n'ambitionne aucunement la vie publique. Il croit qu'il n'en aurait pas le courage. Aussi vise-t-il à la tranquillité.

M. Germain a parlé des principes qui doivent nous guider dans l'étude des questions politiques qu'il faut juger à leur valeur et non pas dans un esprit de parti.

On a dit, assure M. Germain, que les villes veulent tout conduire. C'est un peu vrai. Mais, à qui la faute, sinon aux campagnes qui ne choisissent pas assez bien leurs députés? L'orateur ne veut faire aucune allusion et aucune critique, mais si les cultivateurs choisissent des hommes énergiques, indépendants, de talent, des hommes qui ne cherchent pas seulement à plaire aux chefs, mais qui visent plutôt à rendre des services à la communauté, la représentation rurale serait beaucoup plus forte.

Un autre défaut, c'est qu'on s'occupe beaucoup de politique en temps d'élection. Entre les élections, alors que se fait tout le travail, s'en occupe-t-on assez? Au point de vue politique et social, notre province est le point de mire de toutes les autres provinces. Nous devons, en conséquence, rester toujours des hommes de principes, qui ne craignent pas de prêcher par l'exemple.

En terminant, M. Germain s'est élevé contre la lutte entre les clas-

ses et la démagogie. Les pays qui ont employé cette méthode n'ont fait, ensuite, que déchoir. Nous descendons tous de cultivateurs et d'ouvriers. Personne d'entre nous n'est sorti de la cuisse de Jupiter. Aussi, l'insurrection doit-elle servir à l'intérêt du peuple et à la défense des droits de la nation. Nous devons tous coopérer fraternellement à la même cause et ne pas permettre aux démagogues de travailler contre ceux qui se dévouent pour la cause nationale.

Le Dr J.-A. Lortie

Le docteur J.-Arthur Lortie, député de Soulanges, a dénoncé la politique actuelle de voirie et d'atteinte portée à l'autonomie des municipalités. "Il y a un système, dit-il, beaucoup d'argent pour la voirie mais il serait intéressant de connaître quelles sommes ont été dépensées à bon escient et quelles sommes ont été gaspillées par le patronage, l'incompétence, le favoritisme et la politique de bouts de chemin. On commence maintenant à classer les routes et l'on rend ainsi hommage à la politique de l'opposition qui, dès le commencement, a préconisé la classification des routes en routes interprovinciales, provinciales et municipales."

"Le gouvernement s'attribue tout le mérite de l'amélioration de la voirie mais cependant les municipalités ont payé en intérêts, \$205,000 en 1919, \$265,000 en 1920, \$305,000 en 1921, \$432,000 en 1922 et \$455,000 en 1923 et parce que les cultivateurs ont trop de taxes à payer et ne sont pas assez encouragés par le gouvernement, ils émigrent aux Etats-Unis."

"Les automobiles détériorent les chemins des municipalités. Cependant le gouvernement a gardé pour lui toute la taxe des automobiles, lorsque l'opposition en réclame une partie pour les municipalités. De la seule taxe des automobiles, le gouvernement a retiré \$663,000 en 1919, près de \$1,200,000 en 1920, \$1,500,000 en 1921, \$2,000,000 en 1922 et plus de \$2,200,000 en 1923, soit \$7,500,000 en cinq ans."

"L'opposition a réclamé pour les automobiles des demi-licences ou licences d'été. Loin de se rendre à cette demande, le gouvernement a remanié, à la dernière session, la taxe sur les véhicules-moteurs pour en tirer plus de rendement et il a imposé une nouvelle taxe sur la gazoline."

Voici les principaux passages du discours de M. Sauvé:

M. Arthur Sauvé

Bien qu'il ait une grande admiration pour la beauté de Saint-Eustache et beaucoup d'estime pour ses nouveaux concitoyens, M. Sauvé dit qu'il ne veut pas quitter tout à fait sa paroisse de Saint-Benoît où il a vécu vingt ans au milieu d'une population sage, paisible et sympathique, une population qui a fait la joie de son foyer et le succès de sa vie publique. J'y ai conservé des amitiés, j'y ai laissé dans le cimetière des êtres trop chers pour venir étranger à ce coin de terre de mon pays, à cette église où j'ai reçu le sacrement qui a uni ma destinée à celle qui a procuré le bonheur de mon foyer et une large part de mes succès. Le 3 octobre prochain, il y aura vingt-cinq ans que j'aurai contracté cette alliance au pied de l'autel divin de cette paroisse, c'est-à-dire, trois jours après que le cap de la cinquantaine aura couvert ma vie. Octobre sera donc pour moi un mois de grandes réflexions.

M. Sauvé dit que l'homme politique, dans sa double responsabilité de vie privée et de vie publique, porte des charges bien lourdes. Si les deux, out des attraites, elles ont aussi leurs peines et leurs adversités. Les devoirs de famille bouleversent bien des foyers. L'éducation des enfants devenant de plus en plus compliquée, augmentent les obligations des parents soucieux de leur devoir. Subissant la pression des influences populaires, la politique basée sur les besoins des réclamations du peuple, impose des charges difficiles. Sous la poussée d'une civilisation plus avancée par les chevaux-vapeur et la gazoline que par la raison et la vérité, les peuples ont besoin d'une politique de bon sens qui ne les laisse pas à des tâches trop lourdes. C'est être prévoyant que de vouloir bien comprendre les ressources de son pays, sa capacité de production, de consommation et de progrès, et de ne pas orienter trop sa politique sur l'exemple des autres dont le climat, le caractère, la densité de la population, les richesses exploitables diffèrent totalement du nôtre.

Ramsay MacDonald dit, dans son "Socialism and Society": "L'histoire consiste en une série croissante d'étapes sociales qui se succèdent avec autant de régularité que les étapes de la vie végétale ou animale." Il y a dans la vie des peuples, différentes périodes. Ainsi, par exemple, le parti conservateur a dirigé notre province à sa période de formation, à sa période économique, à l'époque où elle avait besoin de lois organiques, d'une organisation nationale suivant les traditions de foi et de race. Le parti libéral est entré ensuite dans la période politique, et après un long stage au pouvoir, le libéralisme a servi à proclamer sa conception de la vie collective fondée sur la liberté, sur le respect de la propriété et sur l'initiative individuelle, a subi une réaction de socialisme d'Etat, tout comme en France, et tout comme en est fortement menacée l'Angleterre.

La terre appartiendra à l'Etat et ce, autrefois les taxes s'élevaient à environ \$4,000,000.00 et les libéraux les dénonçaient comme odieuses. Aujourd'hui qu'elles ont été majorées par le gouvernement libéral et avec celles qu'il a imposées depuis quelques années, elles s'élèvent à \$23,000,000.00. En gouvernement doit taxer pour avoir les moyens de répondre sans déficit aux besoins de l'administration du pays, mais non sur le surplus, le principe que j'émetts est de saine économie politique. Pendant que le gouvernement se vante de surplus, la dette des municipalités monte à millions, de même que la dette des corporations scolaires, et cela à cause des obligations imposées par le gouvernement, à cause de lois spéciales, imposant de nouvelles obligations aux contribuables et faisant l'affaire de favoris politiques comme dans le cas des Trois-Rivières et ailleurs. Le surplus de la province est aussi le résultat d'un commerce enlevé à l'initiative privée, d'un monopole d'Etat créé par la régie d'un commerce d'alcool, sous la responsabilité de la province, dirigé par une créature du gouvernement qui refuse de montrer tous ses comptes aux représentants du peuple réunis en session pour se renseigner sur les différentes sources de revenus de la province et légiférer en conséquence. Le gouvernement augmente de cent pour cent les prix de vente et refuse de dire les prix courants.

LA PIEUVRE S'ETEND

"Le gouvernement de Québec, après s'être emparé du commerce de l'alcool, est en train de s'emparer de la terre, il a la haute main sur l'industrie laitière; il accapare les institutions de charité; il se rend maître des collèges classiques; il libéralise les universités; les municipalités sont soumises à son autoritarisme, elles ne sont plus maîtresses de leur méthode d'administration; elles payent une taxe au gouvernement quand il leur donne le droit d'emprunter. Demain, aux élections partielles, il dira aux électeurs intéressés: C'est nous, le gouvernement, votre maître, si vous ne votez pas pour notre homme, sachez que le gouvernement a le pouvoir de vous ruiner, de vous priver des moyens dont vous avez besoin pour vivre, pour prospérer. Vous nous paierez des taxes comme tout autre citoyen; vous contribuerez comme tout autre à remplir notre trésor de votre argent, fruit de votre labeur, mais cet argent sera pour nos favoris. C'est ainsi que le gouvernement parle à l'électorat en temps d'élections partielles, et quand, par ces moyens il a gagné ses élections, il a l'audace et la malhonnêteté de renier ensuite ce qu'il a dit. Il est déplorable que des partisans outrés, en temps d'élections, aient recours aux pires préjugés pour soulever le peuple et l'aveugler. Pourquoi ne pas discuter les questions à leur mérite? C'est le contraire qui arrive trop souvent. Notre pays en souffre et notre éducation nationale aussi. Ce n'est pour toujours l'électeur qui manque de logique et de sincérité, car il ne voit pas son éducation ou certains de ceux qui le dirigent ou aspirent à le diriger. Ce régime doit cesser. Ces injustices et ces exploitations ont une influence fatale. C'est un des vices qui avilissent la politique, la rendent odieuse, la discréditent et la font souffrir. Au dégoût d'un trop grand nombre de nos bons citoyens."

"L'homme qui accepte une fonction de dirigeant assume une responsabilité grave, et s'il n'est pas capable de soutenir ses paroles et ses actes devant le juste, il n'est pas digne de confiance. Un homme qui, par lâcheté ou pour satisfaire ses nouvelles ambitions, pour arriver à un nouveau succès avilisse les fonctions qu'il a remplies et renie ce qu'il a fait, est un misérable qui se dégrade lui-même."

Le Canadien français occupe une position particulière dans ce pays; il a des titres et des droits que les autres n'ont pas. C'est à la bravoure de nos aïeux que nous devons ce titre et ces droits. Ce n'est pas par des actes de renégat et de lâches que nous les maintiendrons avec efficacité. Nous sommes Canadiens et citoyens britanniques. A ces deux titres nous devons un égal respect, et nous devons aussi également obéir au devoir qu'ils nous assignent."

Le temps de la période morale est arrivé où la justice et la vérité "à la lumière qui ne consiste pas seulement à luire mais encore à éclairer", doivent reprendre leur emprise dans la direction de l'enseignement aux foules et dans l'administration publique. La justice est-elle aussi respectée qu'autrefois? Le peuple est-il renseigné, éduqué comme il convient? N'est-il pas vrai que des combinaisons financières ou gouvernementales sont organisées pour le tromper pour lui cacher la vérité? N'est-il pas vrai que l'argent, les titres, les honneurs et les abus de pouvoir font donner une fausse orientation? Ceux qui se courbent sous la crainte d'un gouvernement étatique, ne sont-ils pas en mesure de le dire? Un professeur de philosophie à l'Université de Montréal ne déplore-t-il pas le désarroi moral et social qu'il nous nous déborde?"

Quand on parle de saine doctrine, ne s'expose-t-on pas à être ridiculisé ou traité d'hypocrite? Je n'ai dit qu'un mot de ce genre à la dernière session, au sujet des millions du peuple que le gouvernement se proposait de dépenser pour combattre la tuberculose et le relâchement des mœurs qui est en train d'étouffer notre jeunesse et de tuer notre monde; je me suis fait répondre, par un ministre, comme on répond à un homme de bien: "On ne réprimande que le geste de Combes. On a écrit que la philosophie du sens commun avait préservé chez nous le bon sens naturel. C'est vrai, et Dieu merci! c'est pour cela que notre province, respectueuse de ses traditions de foi et de race, respectueuse de l'autorité religieuse, la plus sûre gardienne de l'ordre, a moins que d'autres à souffrir du mal social qui menace de ruiner la société. C'est cette philosophie qui doit présider à la direction de notre peuple. Respectueux du passé et soucieux du progrès, nous devons envisager l'avenir sans oublier la saine tradition."

DES RENEGATS

Le gouvernement renie tous les principes de son prétendu parti, et les paroles de ses anciens chefs. Les ministres font l'éloge de Mercier, et ils le renient dans leurs actes; ils montent aux nues Sir Lomer Gouin comme le Canadien libéral, et ils travaillent à ruiner sa réputation en combattant sa politique protectionniste. Le gouvernement trompe la Chambre par ses mensonges, par ses déclarations qu'il sait être fausses; il cache des renseignements qu'il possède, de crainte d'être trop incriminé. Le premier ministre avait donné sa parole à la Chambre que la Commission des liqueurs n'était pas composée d'hommes d'affaires indépendants et au-dessus de toute influence politique. Or, le reproche au premier ministre et l'accuse la Commission des liqueurs d'avoir mis de côté, d'avoir méprisé la demande d'autorités religieuses et municipales pour ne contourner que la voix de la partisannerie ministérielle dans l'octroi des licences; je l'accuse d'avoir servi les fins de corruption électorale. Ce n'est pas un simple d'assurés et de contrebandiers qui pourrait excuser une violation aussi flagrante."

LES SURPLUS

M. Sauvé dit que le surplus de la province est le résultat de l'augmentation des taxes, droits et licen-

ce. Autrefois les taxes s'élevaient à environ \$4,000,000.00 et les libéraux les dénonçaient comme odieuses. Aujourd'hui qu'elles ont été majorées par le gouvernement libéral et avec celles qu'il a imposées depuis quelques années, elles s'élèvent à \$23,000,000.00. En gouvernement doit taxer pour avoir les moyens de répondre sans déficit aux besoins de l'administration du pays, mais non sur le surplus, le principe que j'émetts est de saine économie politique. Pendant que le gouvernement se vante de surplus, la dette des municipalités monte à millions, de même que la dette des corporations scolaires, et cela à cause des obligations imposées par le gouvernement, à cause de lois spéciales, imposant de nouvelles obligations aux contribuables et faisant l'affaire de favoris politiques comme dans le cas des Trois-Rivières et ailleurs. Le surplus de la province est aussi le résultat d'un commerce enlevé à l'initiative privée, d'un monopole d'Etat créé par la régie d'un commerce d'alcool, sous la responsabilité de la province, dirigé par une créature du gouvernement qui refuse de montrer tous ses comptes aux représentants du peuple réunis en session pour se renseigner sur les différentes sources de revenus de la province et légiférer en conséquence. Le gouvernement augmente de cent pour cent les prix de vente et refuse de dire les prix courants.

Si les conseils municipaux agissaient ainsi, s'empareraient des magasins de leurs villages et vendraient la marchandise le double de ce qu'elle se vend aujourd'hui; s'ils s'empareraient du contrôle commercial des fromages, du tabac, du lait, etc., et s'ils augmentaient en même temps les charges des contribuables, ils auraient eux aussi de gros surplus. Le gouvernement a des surplus mais ne paye pas ses dettes. La dette est augmentée de \$37,000,000.00 depuis dix ans. Un cultivateur qui a des surplus en taxant ses enfants et qui ne paye pas ses dettes, est-il un bon cultivateur?"

PROGRAMME AGRICOLE

M. Sauvé parle ensuite de son programme et du problème agricole. Protection, dit-il, aux cultivateurs et à l'industrie; il faut que ces deux producteurs marchent ensemble pour le développement du pays, avec le concours loyal de l'ouvrier traité avec équité. Laval, Deux-Montagnes, Jacques-Cartier et une bonne partie de Terrebonne se livrent de plus en plus à la culture maraîchère. Cette culture souffre de la concurrence étrangère qui, profitant d'un climat plus avantageux, inonde nos marchés, avant que le maraîcher canadien puisse offrir ses primeurs. C'est la primeur qui fait le bénéfice de la culture maraîchère. Or, notre cultivateur n'a que quelques jours de primeurs, alors que le producteur étranger a rassasié les palais des gourmets avec des produits inférieurs. Nous voulons aussi la protection de l'ouvrier dont le foyer et la famille méritent une attention particulière; la protection du capital canadien en vue du développement de nos richesses naturelles au bénéfice des notres et de notre province; encourager l'épargne en vue de former des capitaux canadiens afin d'empêcher autant que possible le capital étranger d'envahir notre domaine, de s'emparer de nos trésors, de ruiner notre influence et de détruire notre édifice national.

"Encourageons la haute culture et protégeons l'école du rang, l'école du peuple. L'enseignement supérieur est nécessaire, il est le sel de la terre, a-t-on dit. Les lettres et les sciences ont fait les merveilles du monde. La littérature rehausse et illustre un peuple, la science lui fournit des moyens de développement et de fortune. Notre civilisation matérielle tout entière, dit un écrivain, est sortie du cerveau des savants. Le savant ouvre les laboratoires qui créent l'usine ou l'on admire l'artisan. C'est l'invention qui fait la découverte et cette découverte fait le progrès. Mais, protéger avant tout l'école du rang, école de formation première, où l'éducation doit jouer un rôle primordial."

Grande manifestation à la gare Bonaventure, samedi soir

(Suite de la première page)

une excellente organisation, les visiteurs prirent rapidement place dans les automobiles.

Après la visite des principaux endroits de la ville, les pèlerins se dirigèrent vers Shédiac en passant par Sunny Brae, Irishtown, Notre-Dame, Cocagne, Bouctouche, Grand-Digue. Cette promenade en automobile se fit à travers un pays magnifique où la population semble dans une situation florissante; ces pêcheurs à la fois cultivateurs étaient heureux de voir les Canadiens français, pas une maison qui ne portât de pavillons, par une demeure silencieuse, mais partout sur la route, des applaudissements, des acclamations, des "bonjour".

Pendant que quelques visiteurs s'arrêtaient à la "homardière" de M. Paturle, le plus grand nombre assistait au ralliement des Acadiens à Shédiac. On attendait avec impatience la visite des Canadiens français et même plusieurs Acadiens de diverses régions avaient voulu accompagner les visiteurs au cours de leur visite en Acadie.

A Shédiac, M. Ferdinand Robitoux, maire, souhaita la bienvenue aux pèlerins; il avait préparé pour eux un excellent souper au homard. Vu l'absence de M. l'abbé G. LeBlanc, curé de Shédiac, c'est M. Béliveau, curé de Grand-Digue, qui exprima les sentiments des Acadiens de la région. Il rappela le crime de 1755 qui exhorta les Acadiens et Canadiens français à conserver précieusement leurs traditions religieuses, nationales, familiales, leurs vertus morales et sociales. Il loua l'œuvre entreprise par Le Devoir et la presse catholique.

M. J. Smith, ancien ministre et président actuel de la Commission électorale de la Nouvelle-Ecosse, exprima les sentiments de l'élément anglais. Le sénateur Poirier était présent à cette réunion.

M. Bourassa parla en français et en anglais. Il s'élève de nouveau contre l'assimilation et recommande le respect du pacte fédéral. Il veut que l'Ouest canadien soit dé-

Le Tabac Canadien Naturel

FOREST FRERES

EST POSITIVEMENT LE MEILLEUR TABAC CANADIEN SUR LE MARCHÉ.

Parmi les CINQ variétés de Tabac FOREST FRERES, vous trouverez certainement le tabac qui vous conviendra.

PORT, paquet blanc.—Un bon tabac fort, agréable au goût, également bon à chiquer et qui dure longtemps même en plein air. 10c

FAIBLE, paquet vert.—Même les malades peuvent le fumer. 10c

PUR QUESNEL, paquet jaune.—Très aromatique, mais doux à fumer. 10c

ROYAL QUESNEL, paquet rouge.—Mélange excellent, force moyenne. 10c

PARFUM D'ITALIE, paquet brun.—Doux et aromatique, comparable par son arôme délicat et sa saveur agréable aux meilleurs tabacs de Virginie. 10c

Les tabacs canadiens naturels FOREST FRERES sont en vente partout.

EXIGEZ-LES
Ils sont incomparables

FOREST FRERES, LITE. **FABRICANTS, MONTREAL.**

Si les livres que le

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

vous a procurés vous plaisent — recommandez-les, propagez la bonne lecture;

Si notre journal vous plaît

Parce que c'est de la bonne lecture

aidez-nous à le répandre, faites la charité intellectuelle, la plus nécessaire de toutes;

Si vous voulez que notre journal se développe, encouragez

Notre Service d'Impressions

Le "DEVOIR" imprime tout:

circulars, bulletins paroissiaux, rapports de fabriques, palmarès, ouvrages littéraires, manuels scolaires, etc., etc.

Si vous voulez augmenter le nombre de VOS CLIENTS OU DE VOS ELEVES, utilisez la

PUBLICITE DU "DEVOIR"

Le succès de notre service de librairie prouve ce qu'elle vaut:

Par elle vous atteignez une Clientèle à l'aise, intelligente, choisie.

Il n'est personne parmi nos lecteurs qui ne puisse nous aider.

Le DEVOIR, 836-340, Notre-Dame Est, Main 7460

veloppé, mais pas au détriment des provinces de l'Est. Il demande le respect des minorités et professe que depuis 35 ans il s'est efforcé de faire de la politique qui éclaircisse et non de la politique qui profite, de manière à pouvoir comprendre les événements de l'histoire.

M. H.-H. Melanson, gérant général du service des voyageurs sur le Chemin de fer national, acadien de naissance, remercie Le Devoir et ses directeurs d'avoir associé le C. N. R. à ce voyage, à ce geste national. Il affirme qu'au cours de sa longue carrière ferroviaire il a rarement accompagné un groupe aussi distingué et aussi sympathique.

A ses frères acadiens, M. Melanson exprime sa reconnaissance pour l'accueil fraternel qu'ils ont fait aux Canadiens français. Il remercie particulièrement le R. P. Cormier, de Shédiac, du travail accompli dans le but de faire un succès de la visite des pèlerins du Devoir.

Les visiteurs se rendirent ensuite à l'hospice des Soeurs de la Providence où était servi sur l'herbe le souper au homard. Les enfants de cette institution chanteront un joli chant de bienvenue, les pèlerins leur offriront une souscription puis tous goûteront l'excellent homard pêché le matin même. Pendant le souper servi par les dames et jeunes filles de la place, des groupements s'étaient formés comme aux autres endroits du voyage, et une belle intimité régnait entre Acadiens et Canadiens français. On apprît que M. J.-E. LeBlanc, de Collège-Grande, offrait aux visiteurs deux grandes caisses de bleuets.

A Scoudouc

On avait conservé pour la dernière visite des pèlerins du Devoir en Acadie la réception la plus imposante et la cérémonie la plus émouvante. Sur le parcours de Shédiac à Scoudouc, comme sur celui de Moncton à Shédiac, toutes les demeures étaient décorées, les Acadiens acclamaient les pèlerins; à Scoudouc comme à Shédiac, un grand enthousiasme régnait. La population acadienne rassemblée sur la place du presbytère recut avec joie, avec amour, les visiteurs. On sentait que les cœurs des deux groupes battaient au même unisson; on sentait que ces cœurs étaient heureux de se trouver ensemble.

Les visiteurs furent reçus par M. l'abbé L'Archevêque, un prêtre canadien autrefois de Montréal et qui demeure en Acadie depuis 35 ans. Il pleura, ce prêtre de voue, en serrant la main des pèlerins qui voulaient connaître un à un; c'était les larmes d'un frère que ses parents viennent voir après une longue absence.

M. l'abbé L'Archevêque avait organisé une belle cérémonie. Un cœur de chant formé des jeunes filles de la paroisse chanta l'hymne

acadien Ave Maris Stella, puis le chant Evangéline fut répété plusieurs fois à la demande des visiteurs.

Il était près de huit heures lorsqu'une procession se forma devant le presbytère. Les Acadiens, les Canadiens français, les membres du clergé, les enfants de chœur portant flambeaux défilèrent à la suite des bannières de la Vierge Marie, de l'Assomption et d'Evangéline. C'est avec cœur, avec émotion que cette foule de mille personnes chantaient l'Ave Maris Stella et Laudate Mariam. Nous en avons vu pleurer dans la foule et le spectacle de ces deux groupes unis après de l'autel dans une commune prière était vraiment imposant.

Nous en avons vu pleurer aussi, au cours de la bénédiction du Saint-Sacrement, alors que tous les pères du pèlerinage, à la demande de M. l'abbé L'Archevêque, se levèrent et chantèrent, les bras en croix, le Pater Noster, prière qu'ils adressaient au ciel pour les Acadiens et les Canadiens français.

Après la cérémonie religieuse, M. le curé adressa la parole, exprimant sa joie de recevoir des gens du Canada français, il rappela le souvenir de sa mère qui demeure à Montréal et est âgée de 85 ans.

M. l'abbé E.-V. La Vergne, représentant officiel de l'Action Catholique, fit une belle allocution, recommandant la foi dans l'avenir, l'union dans l'amour de l'église et de la race, dans le respect de l'autorité.

M. l'abbé H. Côté, de l'Ontario, parla de la lutte des Canadiens français dans la province voisine et invita "Le Devoir" à organiser une visite l'an prochain dans le nord de l'Ontario.

M. Henri Bourassa dit quelques mots pour remercier M. l'abbé L'Archevêque et la population de Scoudouc puis les visiteurs prirent la route de Moncton qu'ils quittèrent à minuit. Une foule nombreuse était venue les saluer à la gare.

L'emprunt ontarien

Toronto, 25.—L'émission de \$20,000,000 d'obligations, 4 1-2 p.c., 20 ans, du gouvernement de l'Ontario, a été adjugée à un syndicat composé de la Banque de Montréal, de la First National Bank, de New-York, de Blain and Co., Inc., et de Kissell, Kinneutt and Co., de l'Equitable Trust Co., et de leurs associés, au prix de 94.897. L'emprunt coûte à l'Ontario

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 75.
Même date l'an dernier, 57.
Minimum aujourd'hui 57.
Même date l'an dernier, 43.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.12. 11 heures a.
1 heure p.m. 30.10.
Chiffres fournis par la maison
Meslé, 300A, Saint-Denis.

sans fil disant qu'il rentrait au port, se mais n'ont reçu heureusement aucune blessure sérieuse.

L'auto contenait sept personnes, y compris le chauffeur. Les occupants ont été culbutés dans un fossé mais n'ont reçu heureusement aucune blessure sérieuse.

CHOSSES MUNICIPALES

Flèches rouges
sur la chaussée

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS INAUGURE UN SYSTÈME PLUS PRATIQUE POUR INDICER LA ROUTE DU CENTRE DE LA VILLE — A MONTREAL-EST

Dès aujourd'hui, la ville fait l'essai d'un mode nouveau d'indication pour les touristes qui voyagent en automobile. A partir du pont Victoria jusqu'au carré Dominion, des flèches rouges seront incrustées dans le pavage à l'intersection des rues, de manière à indiquer clairement la route la plus courte et la plus sûre depuis l'entrée de la ville jusqu'au quartier des grands hôtels.

Ces flèches seront faites de blocs de ciment de deux pieds de longueur et de six pouces de largeur; elles auront de douze à quinze pieds de long et dans le talon sera gravé en lettres noires l'endroit où la route conduit avec la distance. Les premières flèches seront posées rue Bridge, rue Wellington, rue Notre-Dame, carré Chabouillet et rue Windsor.

Le procédé consiste à élever légèrement le pavage et à introduire les blocs de ciment rouges et à lier le tout avec du ciment. Les blocs dueront aussi longtemps que le pavage lui-même.

Le nouveau procédé, plus économique, rendra des services appréciables à tout le monde.

DES CONDUITES D'EAU
Le service de l'aqueduc installera sous peu un bon nombre de conduites d'eau dans quelques quartiers excentriques, comme dans Ahuntsic et Notre-Dame-de-Grâce; les travaux seront payés à même les crédits généraux de \$250,000 consacrés à la pose des conduites d'eau.

Les conduites d'eau seront posées aux endroits suivants:
Une conduite, rue Marcell, à Notre-Dame-de-Grâce, entre la voie du Pacifique et la Côte Saint-Antoine, au coût de \$2,500.

Une conduite de 386 pieds, rue Hood, de la rue Fullum en allant dans l'ouest, au coût de \$1,781.

Une conduite d'eau et deux bornes-fontaines, rue Hingston, dans Notre-Dame-de-Grâce, de la rue Sherbrooke aux voies du Pacifique, au coût de \$5,128.

Une conduite de 406 pieds, rue Crevier, à Ahuntsic, au nord du boulevard Gouin, au coût de \$1,580; une autre de 186 pieds, rue Henri-Julien, dans Villieray, de la 32ème avenue vers le sud, au coût de \$757.

La ville a aussi ordonné à la compagnie "Montreal Water and Power" de poser, en conformité avec son contrat de 1903, et les amendements subséquents, 60 pieds de tuyau sous le boulevard St-Joseph, entre les rues Garnier et Fabre.

A MONTREAL-EST

Les autorités municipales de Montréal-Est, le maire Joseph Versailles en tête, ont inauguré, samedi après-midi, la nouvelle caserne de pompiers et procédé à l'expérimentation d'une pompe à incendie. L'expérience a obtenu le plus grand succès.

Les pompiers ont fait l'essai de la pompe, modèle Lagrange, sur une maison en bois, érigée dans un champ et que l'on avait remplie de pétrole. Dès que les flammes ont jailli, les pompiers se sont précipités sur les lieux et ont mis en mouvement la nouvelle pompe. La pompe a projeté un jet puissant d'eau mêlée à un produit chimique, ce qui a étouffé immédiatement le feu, sans que l'on eût recours au boyau à incendie que l'on avait préparé pour combattre le gros de l'incendie.

Cette pompe, acquise au prix de \$2,500, est montée sur un camion automobile; elle porte deux réservoirs de produits chimiques. Pendant que l'on dirige un jet sur les flammes, le réservoir qui vient de se vider est rempli automatiquement par la borne-fontaine. Chacun des réservoirs contient 25 gallons de sorte que l'on ne peut manquer du produit chimique pendant un incendie. En plus, la voiture contient 1,000 pieds de boyaux à incendie et des masques pour protéger les pompiers.

Après la démonstration, les invités ont pris la direction du club des hommes d'affaires de Montréal-Est, où un dîner leur a été servi. A l'issue du repas, M. le maire Versailles a, par un passé de Montréal-Est, raconté des anecdotes sur les débuts de la municipalité. M. J.-O. Tétrault a souhaité un brillant avenir à la municipalité, tant il a confiance en son progrès.

Plusieurs des invités ont adressé la parole, entre autres: M. Emery Coderre, M. Léon Jaspas, M. Alphonse Beaudoin, M. Alfred Richard, F. Fred Arthur, M. T.-J. Storey, M. S.-T. Williams, F.-X. Lizotte, etc., etc.

Chemin de fer
Pacifique Canadien

EXPOSITION D'OTTAWA

Il y aura des taux réduits spéciaux pour l'Exposition du Canada central, à Ottawa, du 5 au 15 septembre inclusivement. Les exposants et les visiteurs à cette exposition voudront bien se rappeler que le Pacifique Canadien offre un service insurpassable entre Montréal et la capitale fédérale.

Départ de Montréal, gare Windsor, à 7.30 a.m., sauf le dimanche, à 8.35 a.m. tous les jours, à 3.00 p.m. sauf le dimanche, à 6.00 p.m. tous les jours (en partant des voyageurs de wagon-salon), à 8.15 p.m. et à 10.15 p.m. tous les jours. Les billets sont bons également via la voie courte qui passe par Lachine. Deux trains par jour dans chaque direction entre les gares Windsor et Union, à Ottawa. Toutes les heures indiquées ici sont celles du temps normal de l'est.

Service également commode dans l'autre direction. (rév.)

M. KING PARLE
ICI CE SOIR

LE PREMIER MINISTRE ARRIVERA A 7 HEURES A LA GARE BONAVENTURE PUIS, APRES UN DEFILE AUX FLAMBEAUX, SE RENDRA AU CARRE CHABOUILLET, ENSUITE AU THEATRE "FAIRYLAND"

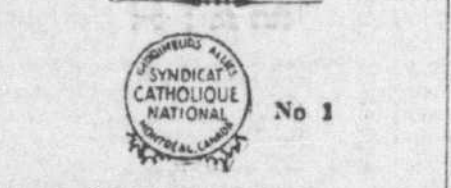
Rappelons que M. MacKenzie King, premier ministre du Canada, portera la parole ce soir au carré Chabouillet et ensuite au théâtre "Fairylund", pour les dames, en faveur de M. Hushion, candidat libéral dans Saint-Antoine.

M. King arrivera à la gare Bonaventure à 7 heures, heure avancée, et se rendra à l'hôtel Windsor accompagné de partisans qui seront allés à sa rencontre.

A 8 heures, (heure avancée), départ du premier ministre, de M. P. J. A. Cardin et des autres, pour une visite au comité central libéral, coin des rues Fulford et Saint-Jacques, se joignant ensuite au candidat libéral, l'échevin W. J. Hushion, pour la procession aux flambeaux qui défilera par les rues suivantes: Saint-Jacques, Canning, St-Antoine, Saint-Jacques, Canning, St-Martin, Notre-Dame au carré Chabouillet.

Le premier ministre adressera la parole à la foule, en plein air, et ensuite aux dames au théâtre "Fairylund".

Les orateurs seront MM. MacKenzie-King, P. J. A. Cardin, les députés de l'île de Montréal et autres.

LES SYNDICATS
CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLUMBIERS

Le Syndicat catholique et national des plombiers se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n. 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Cette assemblée est l'une des plus importantes de l'année. On procédera à l'élection semi-annuelle des officiers. Tous les membres doivent venir déposer leur bulletin de vote. L'installation des officiers aura lieu à l'assemblée du 8 septembre.

A cette occasion, on fera une soirée récréative avec tirage; il y aura chants, déclamations, musique, etc.

Les activités dans l'industrie de la plomberie et du chauffage sont très grandes. M. M. Dieumegarde, agent d'affaires, nous déclare que ses membres travaillent à bonnes conditions et qu'il reçoit des patrons de nouvelles demandes de main-d'œuvre. L'activité n'ira qu'en augmentant avec l'automne. Tous les plombiers et steamfitters non syndiqués devraient, dans l'intérêt du métier, s'enrôler dans le Syndicat. L'agent d'affaires est à son bureau de 9 h. à 10 h. a.m. et de 5 h. à 6 h. p.m.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 1

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle n. 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, assemblée régulière du Syndicat catholique des pressiers de travaux de ville, local no 1. On procédera à l'élection des délégués au Conseil central. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement invités d'assister. Par ordre, J.-A. Daigneault, président.

OUVRIERS TEXTILES

Le Syndicat catholique des ouvriers textiles convoque tous ses membres à l'assemblée de ce soir, à 8 heures 15, à la salle n. 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Le Syndicat organise conjointement avec le Conseil central un pique-nique à l'île Grosbois, le jour de la Fête du Travail. Les officiers feront rapport des démarches faites à date. Des billets ont été imprimés.

L'industrie textile reprend ses activités aujourd'hui. Les portes étaient fermées depuis plus d'une semaine, 8,000 ouvriers et ouvrières reprennent le travail.

Ce soir, élection des délégués au Conseil central.

SYNDICAT DES MACONS

Le Syndicat catholique des maçons est convoqué pour ce soir, à 8 heures, à la salle n. 4, édifice des syndicats catholiques, M. R. Binette sera à la réunion pour donner son rapport. Tous les membres sont invités d'assister. On procédera à l'élection des délégués au Conseil central.

Vient de paraître
UNE EPOPEE MYSTIQUELes origines
religieuses
du Canada

par
GEORGES GOYAU

de l'Académie Française

Ce livre de deux cent quarante-trois pages raconte éloquentement les origines religieuses du Canada.

M. Goyau est l'un des écrivains catholiques les plus notoires non seulement de France mais du monde entier.

Son ouvrage doit figurer dans toutes les bibliothèques au rayon de la bibliographie canadienne. Il fera autorité.

En vente au
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR".

0,75 sous franco
Le nombre d'exemplaires
est limité.

Téléphone Main 7460, case
postale 4020. Faire les chèques
acceptés, qui doivent accompagner
toute commande, payables
au pair à Montréal.

On lit en ville sans frais
contre recouvrement.

L'IMMEUBLE
A MONTREAL

Ernest Pitt et Compagnie, courtiers en immeubles, rapportent une légère augmentation dans les transactions immobilières cette semaine en comparaison avec la semaine dernière.

Le total des transactions cette semaine est de \$1,081,176. La vente de propriétés a rapporté dans Westmont le total de \$108,400, la vente la plus importante dans le quartier se chiffre à \$30,000 et on mentionne aussi deux ventes dépassant \$20,000. Il y eut une importante vente sur la rue Sherbrooke, où M. Nathaniel Curries a vendu au Metropolitan Apartment Ltd, la propriété pour \$100,000, après de bonnes considérations.

Notre-Dame de Grâce enregistre le total de \$65,100 pendant que dans plusieurs autres quartiers le total de la semaine varie vers \$40,000.

Quoique Ahuntsic avec un total de \$10,734 ne soit pas en tête avec les autres quartiers, il y eut beaucoup d'activité, mais S.-Edouard est le plus élevé avec un total de \$17,854 avec \$17,510 et le quartier S.-André \$16,990. Le dernier prix mentionné fut payé pour une propriété sur la rue Ste-Catherine sur une base de \$13.81 le pied.

Les prix payés par pied pour propriété dans différents quartiers, furent comme suit: S.-Gabriel, 65¢; Pointe-aux-Trembles, \$1.33; Villieray, 33¢; Verdun, 39¢; Montréal-Nord, 31¢; Rosemont, 75¢ et 82¢; Ahuntsic, 20¢ et 10¢; Notre-Dame de Grâce, 44¢; S.-Edouard, \$1.20 et 57¢; Mercier, \$1.79 et 27¢; Outremont, \$2.80 et \$1.47; Montcalm, 33¢.

Les ventes de propriétés par quartiers, furent comme suit: S.-Jean, \$60,000; Ahuntsic, \$31,350; Villieray, \$17,000; Bourget, \$34,200; S.-Denis, \$53,800; Hochelaga, \$49,850; Lachine, \$67,637; S.-Edouard, \$13,750; Delorimier, \$11,600; Rosemont, \$27,050; Lafontaine, \$13,500; S.-Gabriel, \$39,827; S.-Henri, \$8,800; S.-Laurent, \$21,100; Matongene, \$34,200; Westmont, \$108,400; S.-J. Sept, \$4,825; Mercier, \$12,000; N.-D. G., \$85,100; Verdun, \$44,100; S.-J. B., \$35,100; S.-Jean-Baptiste, \$53,000; Laval, \$650; Pointe-Claire, \$14,230; Ste-Genève, \$3,000; Montréal-Ouest, \$25,250; Outremont, \$46,300; Beaconsfield, \$15,000; Montcalm, \$33,250; S.-Michel, \$12,070; S.-Louis, \$23,000; S.-George, \$34,000.

Total \$920,869

Terrains \$160,307

Total semaine \$1,081,176

LE RADIO

POSTE MARCONI CFCF

Emission, 440 mètres

Lundi, 25 août:

7.30-8.00 — Historiettes pour enfants.

8.00-9.00 — Concert des International Entertainers.

10.00-12.00 — Programme musical par la Glen Adney's Orchestra, du Venetian Gardens.

Mardi, 26:

11.00 p.m. à 1.00 a.m. — Musique par les Sidnes H. Howe's Metropolitan Players, de l'hôtel Corona.

Vendredi, 29:

7.30-8.00 — Historiettes pour enfants. Rapports Babsons.

8.00-9.00 — Quatuor instrumental: MM. Morris, piano; D. Rubin, premier violon; S. Morris, second violon; A. Rubin, violoncelle.

10.00-12.00 — Musique par les Er-dy's Melodists, du Ritz Carlton.

Ancien détective accusé

L'ex-détective Philippe Fafard a été traduit devant le juge Enright samedi avant-midi, accusé d'avoir obtenu cinq mille dollars par de fausses représentations, de Edmond Normandeau le 23 avril dernier. Fafard a été accusé à Québec d'une offense analogue et est sous caution de dix mille dollars en attendant son procès qui aura lieu en septembre. Le juge, en considération du fort cautionnement déjà imposé, a consenti à un cautionnement de mille dollars et a fixé l'enquête préliminaire à mardi prochain.

On empoisonne
des puits

Des chenapans ont empoisonné trois puits à Saint-Eustache. Heureusement la couleur étrange de l'eau a éveillé des soupçons et l'on a fait analyser l'eau. Il y avait du pétrole et des matières empoisonnées. La police provinciale est à faire une enquête et des avis ont été donnés que cette offense était punissable de l'emprisonnement à vie.

Pour l'Europe

M. l'abbé Léonidas Perrin, P.S., curé de Notre-Dame, et M. Hebb, curé de Saint-Pierre, ont pour l'Europe ce soir à bord du paquebot La France de la Compagnie Générale Transatlantique. Ils s'embarqueront à New-York, et ils feront en France et en Italie un séjour plus ou moins prolongé.

Encorné par un taureau

Alphonse Turcot, 76 ans, de Dorval, a été encorné par un taureau furieux, hier midi. Il était dans un champ pour séparer deux taureaux qui se battaient. L'un d'eux s'est retourné et l'a frappé à coups de cornes. Turcot a réussi à se glisser sous une clôture et à se mettre à l'abri et là il a été traîné à la maison. Il a une côte fracturée et souffre de lésions internes graves.

La France à Genève

Paris, 25. (S.P.A.) — La délégation de la France à la cinquième assemblée de la Société des Nations, dit le Temps, sera présidée par M. Léon Bourgeois et comprendra l'ancien président du conseil, M. Briand, M. Paul Boncour, Henri de Jouvenel et Georges Bonnet. M. Herriot assistera à la séance d'ouverture. L'état de santé de l'ancien président du conseil Viviani l'empêche de se rendre à Genève.

LES COURRIERS
FERMETURE DES
SACS DE MALLE

Les sacs de malle à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie occidentale, pour les lettres seulement, seront fermés mardi, le 26 août, et expédiés de New-York par l'Aquiltania.

A 3 heures le même jour, on fermera ceux à destination de Terre-Neuve, pour les paquets-poste seulement.

A 3 heures le même jour on fermera ceux à destination des Bermudes, Bahama, Jamaïque, Colombie et Honduras britanniques. Ils seront expédiés par le Canadian Fisher.

A 7 heures avant-midi le même jour, on fermera les sacs de lettres et de journaux à destination de la Jamaïque.

Mardi, le 27, on fermera les sacs de journaux, paquets-poste, et de correspondance spécialement adressée à destination de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie Occidentale et de la Grande-Bretagne à 7 du matin. Ils seront expédiés par l'Empress of Scotland.

A trois heures du soir, le même jour, on fermera les sacs à destination des Bermudes, des Îles-sous-le-Vent, Sainte-Lucie, les Barbades, Saint-Vincent, Grenade, Trinité, la Guyenne anglaise et le Venezuela. Ils seront expédiés par Halifax sur le Chignecto.

Jeudi, le 28, à 7 du matin on fermera les sacs de lettres et de journaux à destination de l'Irlande et de l'Ecosse. Ils seront expédiés sur le Marloch. A la même heure, on fermera les sacs de lettres et journaux à destination de Costa-Rica.

Vendredi, le 29 août, à 7 du matin, on fermera les sacs à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale. Ils seront expédiés sur le Moncalm.

A 3 heures du soir, le même jour, on fermera les sacs pour les Bermudes. Ils seront expédiés de Montréal sur le Berwyn.

Samedi le 30 août, à 7 heures du matin, on fermera les sacs de paquets-poste et la correspondance spécialement ainsi que les lettres et journaux adressés pour la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale. Ils seront expédiés par le Doric et par l'Antonia.

Son Eminence
reçoit les marins

Québec, 25 (S.P.C.) — Son Eminence le cardinal Bégin a reçu hier matin, les marins catholiques de l'escadre anglaise, dans les jardins du palais cardinalice.

ANNONCE MUNICIPALE

Taxes d'Eau et d'Affaires

AVIS est, par les présentes donné que MARDI, LE 2 SEPTEMBRE prochain est le dernier jour où

L'Escompte de TROIS pour CENT

peut être accordé sur les taxes d'eau, d'affaires et personnelles.

Les contribuables qui ne paieront leurs taxes après cette date devront ajouter 6% d'intérêt au montant de leur compte, et s'ils ne le paient qu'après le premier novembre, l'intérêt exigible sera de 7%.

Tous les Comptes ont été envoyés aux Contribuables. Dans le cas où un Contribuable n'aurait pas reçu son compte pour Taxes d'eau, d'affaires, il est prié d'en avertir immédiatement le Bureau, et un nouveau compte lui sera transmis par la Poste, vu que le fait qu'un compte n'a pas été envoyé n'empêche pas le paiement de l'intérêt sur les montants en souffrance.

EAU INTERCEPTÉE
On est prié de se rappeler que si le paiement de la Taxe n'est pas fait au jour indiqué, l'eau pourra être interceptée en tout temps, après la date ci-haut, et cela sans autre avis.

BANQUE D'HOCHELAGA

Secrétaires:	Adresses:
Ahuntsic	6435, rue Lajeunesse
Amherst	539, rue Ontario est
Atwater	309, rue St-Jacques
Aylwin	2214, rue Ontario est
Bordeaux	1601, rue St-Denis
Boulevard	Cartierville
Centre	272, rue Ste-Catherine est
Côte-de-Neiges	chemin de la Côte-de-Neiges
Côte-St-Paul	1833, avenue de l'Église
Delandaudière	727, rue Mont-Royal est
Delorimier	1126, rue Mont-Royal est
Emerald	1262, boulevard Monk
Est	711, rue Ste-Catherine est
Fullum	124, rue Ontario est
Hochelaga	107, rue Ste-Catherine est
Quartier Laurier	1907, boulevard St-Laurent
Longue-Pointe	107, rue Notre-Dame est
Maison-Neuve	2614, rue Ontario est
Mont-Laval	2845, rue Dandurand
Mont-Royal	1184, rue St-Denis
Notre-Dame-de-Grâce	629, rue St-Catherine
Notre-Dame-de-Victoria	3532, rue Boyce
Ouest	965, rue Notre-Dame ouest
Ontario	2701, avenue Papineau
Papineau	1381, rue Ste-Catherine est
Pointe-St-Charles	angle Cadieux et Rachel
Poupart	2650, rue Masson
Rosemont	1129, rue Ste-Catherine ouest
St-Denis	1129, rue Ste-Catherine ouest
St-Edouard	2181, rue St-Jacques
St-Elisabeth	1835, rue Notre-Dame ouest
St-Henri	2290, avenue du Parc
St-Victor	3111, boulevard St-Laurent
St-Zotique	2993, rue Soulay
Tremblayville	3323, rue St-Hubert
Villieray	190, rue St-Paul est
St-Thomas	189, rue St-Paul est
St-Charles	108, rue Cherrier
Fabre	5623, rue Sherbrooke ouest
Sherbrooke ouest	180, rue Ste-Catherine est
St-Catherine et Ste-Elisabeth	4, avenue Cadieux, quasi
Guybourg	318, rue Hopper
Pare Extensile	

BANQUE DE MONTREAL

Secrétaires:	Adresses:
Urbain Angus	rue Davidson
Beury et Ste-Catherine	245, rue Ste-Catherine ouest
Centre	572, rue Ste-Catherine ouest
Drummond et Ste-Catherine	1235, rue Ste-Catherine est
Est	1366, boulevard St-Laurent
Avenue Laurier	133, rue McGill
Medill	2996, rue Ste-Catherine est
Maison-Neuve	angle Ste-Catherine et Colom
Mont-Royal et St-Charles	angle Sherbrooke et Marci
Notre-Dame ouest	1409, rue Ontario est
Ontario est	1834, rue Ste-Catherine est
Avenue du Parc	214, rue Peel
Pointe-St-Charles	1213, rue Wellington
Rosemont	217, rue Masson
St-Antoine et Windsor	21, rue Ste-Catherine est
St-Catherine et St-Dominique	2213, rue Ste-Denis
St-Denis	2533, rue Notre-Dame ouest
St-Henri	1317, boulevard St-Laurent
St-Jean-Baptiste (marché)	523, rue Ste-Catherine est
St-Laurent	924, rue Notre-Dame ouest
St-Timothée et Ste-Catherine	2, rue Sherbrooke
Sherbrooke	532, rue Sherbrooke ouest
Sherbrooke ouest	326, rue Ste-Catherine ouest
Université et Ste-Catherine	430, rue Ste-Catherine ouest
Notre-Dame et McCord	Notre-Dame et McCord

Ces taxes ne seront pas reçues aux bureaux-chefs desdites banques, rue St-Jacques.

Les paiements d'acomptes et d'arrérages ne seront pas acceptés aux succursales des banques, il devront être faits à l'effet de ville même.

Les chèques envoyés par la poste, devront comme par le passé, être adressés au Trésorier de la cité, annexe de l'hôtel de ville.

Bureau du trésorier de la cité, hôtel de ville, Montréal.

P. COLLINS, trésorier-adjoint de la cité.

EXIGEZ
TANLAC
Le meilleur tonique du monde
Plus de 100,000 personnes ont attesté que TANLAC les a soulagés de:

Mal d'estomac
Rhumatisme
Mauvaise nutrition
Insomnie
Nervosité
Perte d'appétit
Amaigrissement
Foie inerte ou Constipation
"Demandez à n'importe quelle personne qui a pris TANLAC"
IL S'EST VENDU PLUS DE 40 MILLIONS DE BOUTEILLES
En vente chez tous les bons pharmaciens

TARIF DES PETITES
AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ELEVÉS — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVES — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

COMMERCE ET FINANCE

Les exportations de la France

Environ un neuvième des exportations totales de la France vont en Allemagne et cela malgré les efforts que fait l'Allemagne pour se débarrasser du minéral de fer de Lorraine. Habituellement les exportations allemandes en France, malgré les énormes livraisons de coke et de charbon.

Le privilège reconnu par le traité de Versailles pour l'Alsace-Lorraine tous leurs produits sans payer de droit jusqu'à concurrence de la valeur annuelle moyenne des exportations de 1911 à 1912, est la cause principale de cette situation.

Comme acheteur de produits français, l'Allemagne occupe la troisième place pour le premier semestre de cette année; les ventes de produits allemands en France ont été de moins de la moitié des ventes de la France en Allemagne. Le tableau suivant indique l'importance pour la France du commerce avec l'Allemagne:

IMPORTATIONS FRANÇAISES (en millions de francs)	
De tous d'Alle-	magne
1921	19,655
1922	21,631
1923	21,536
1924 (six mois)	17,869

Une nomination à la Crown Life

M. E. Stuart Taylor vient d'être nommé surintendant général des agences de la Crown Life Insurance Company. M. Taylor a été à l'emploi de la Sun Life, de Montréal, pendant dix-huit ans et depuis quelque temps il était le surintendant des agences locales. Il prend son nouveau poste immédiatement et il résidera à Toronto.

Goodwins Limited

Les ventes de Goodwins, Limited, au cours des premiers six mois de l'année furent sensiblement plus élevées que pendant la même période de l'an dernier selon un rapport provenant de source officielle. Les profits nets, au cours de cette période, se sont aussi sensiblement accrus et dépassent ceux de l'an dernier par une bonne marge. Les actions de cette compagnie ont décliné quelque peu au cours de ces derniers temps à la Bourse et d'autres se sont demandés à quoi attribuer cette baisse. On semble avoir oublié que la compagnie a dernièrement payé 40 1/4 pour cent de dividendes arriérés.

La Chicoutimi-Pulpe

Québec, 25 — Les usines de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi qui étaient fermées depuis le mois de février, seront rouvertes sous peu. Le 22 courant, MM. Ardron et Houseman agissant sur les instructions des liquidateurs, ont signé les documents nécessaires pour la réouverture de l'usine.

Plusieurs milliers de tonnes de pâte mécanique ont été vendues le mois dernier et l'on espère vendre le reste, environ 28,000 tonnes de pâte sèche, en peu de temps. Une bonne partie de cette pâte ira aux États-Unis.

Cette nouvelle, qui n'a pas encore été annoncée à Chicoutimi, causera sans doute une grande joie chez les employés qui étaient sans ouvrage depuis la fermeture des usines.

Les banques américaines

New-York, 25 — Le rapport hebdomadaire des banques et des compagnies de fiducie, pour la semaine, accuse un excédent à la réserve de \$10,754,740. C'est une diminution de \$17,215,250.

Prêts, escomptes, etc., aug., \$44,417,000.

En caisse dans les voûtes des membres de la Federal Reserve Bank, \$41,769,000; aug., \$1,771,000.

En caisse aux banques de la Federal Reserve Bank, \$597,572,000; dim., \$12,373,000.

Réserves dans les voûtes des banques d'Etat et des compagnies de fiducie, \$7,757,000; aug., \$144,000.

Réserves en dépôts dans les banques d'Etat et les compagnies de fiducie, \$10,385,000; dim., \$157,000.

Dépôts à avir, \$538,703,000; dim., \$17,542,000.

Circulation, \$32,553,000; aug., \$33,000.

Dépôts du gouvernement, en moins, \$14,893,000.

Excédent à la réserve, dim., \$17,215,250.

Le coton américain

Washington, 25 — Le département de l'Agriculture évalue à 12,956,000 balles la récolte de coton de 1924. C'est une augmentation de 605,000 sur l'évaluation précédente, il y a une quinzaine de jours. Dans la première partie du mois d'août le temps a été très favorable.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Lake of the Woods Milling Co. Ltd aura lieu à Montréal le premier octobre, à 3 heures 30.

PRETS AUX FABRIQUES ET AUTRES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

effectués aux meilleures conditions. Consultations gratuites sur modes et modalités d'emprunt. Tous renseignements sur demande. Versailles-Victoria-Rouville, limitée, 90, rue Saint-Jacques, Montréal; 71, rue Saint-Pierre, Québec; 152, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

LE MARCHE ALIMENTAIRE

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la semaine dernière, la semaine précédente et la semaine correspondante l'an dernier:

	Semaine finissant le	23 août 16 août 22 août
Beurre, colis,	25,244	25,378 13,653
Fromage, meul-		
les,	50,430	60,186 50,558
Oeufs, caisses,	7,893	9,610 9,117

Pour la période du premier mai au 23 août, cette année, comparativement à la même période l'an dernier, les arrivages de beurre marquent une augmentation de 24,519 colis; les arrivages de fromage marquent une augmentation de 96,656 meules; les arrivages d'œufs marquent une diminution de 59,318 caisses.

D'après le service fédéral du commerce extérieur, le Canada a exporté au cours du mois de juillet 1,315,711 livres de beurre, au lieu de 494,674 pour le mois de juin et de 509,794 pour le mois de juillet 1923. Pour la période de douze mois terminée le 31 juillet dernier les exportations se sont totales à 14,474,341, au lieu de 17,664,320 pour la même période de 1923. En juillet dernier, le Royaume-Uni nous a pris 480,200 livres de beurre, les États-Unis, 474,037 et le Japon, 108,420 livres.

Les exportations de fromage canadien se sont totales à 199,294 quintaux, au lieu de 32,137 quintaux en juin et de 132,967 en juillet 1923. Pour la période de douze mois terminée le 31 juillet, les exportations se sont totales à 1,192,358 quintaux, au lieu de 1,088,127 quintaux pendant la même période l'an dernier.

Les ENCHÈRES

Saint-Hyacinthe, 25. — A la dernière enchère on a offert 300 colis de beurre de crèmeur dont 1000 colis de pasteurisé no 1, vendus à 36 s. la livre; le reste était du crèmeur no 1, vendu à 35 s. la livre. Comparativement à la semaine précédente ces prix indiquent une augmentation de 1-2 sou. On a aussi offert 300 meules de fromage vendues à 17s. 1-4 la livre, une augmentation de 3-4 de sou comparativement à la semaine précédente.

Chicoutimi, 25. — A l'enchère tenue ici samedi, 560 meules de fromage blanc ont été vendues à Ayer à 16 s. 1-2 la livre.

Victoriaville, 25. — A l'enchère tenue ici samedi, on a vendu 1,110 meules de fromage à 16 s. 13-16 la livre.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Orlivier; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 25 rue William pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

Par baril, 2 sacs:

1ère qualité \$7.90
2ème qualité \$7.40
Forte, à boulanger, le baril, \$7.20

OEUF

Oeufs Chantrelere 47s.
Extra frais 42s.
Premiers frais 36s.
Seconds frais 30s.

BEURRE

Beurre frais: 37s.
Crèmeur no 2 36s.
En bloc de 1 livre 35s.
Crèmeur no 1 38s.
Crèmeur no 2 37s.

FROMAGE

Fort, à la meule 24s.
Au morceau 25s.
Doux, à la meule 18s.
Au morceau 19s.
Oka 32s.

MIEL

Blanc, en gâteaux 25s.
local de 2 lbs 1-2, la livre 14s.
Miel coulé: 42s.
Brun, enseau de 60 livres, la 42s.
Blanc, bocal de 5 lbs la livre 11s.
bocal de 2 lbs 1-2, la livre 14s.
Brun, enseau de 5 lbs, la livre 10s.

SAINDOUX

En tinette 18s.
Enseau 18s.
Bloc d'une livre 20s.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre nouvelles de Montréal font de 80s. à \$1. le sac de 30 livres. Les pommes de terre du Bas de Québec arrivent à la fin de la semaine prochaine ou au commencement de l'autre.

Ontario Steel

Toronto, 25. — L'Ontario Steel Co., Ltd. vient de publier son rapport financier pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Il indique une légère diminution des produits comparativement à l'exercice précédent. Le revenu est de \$117,869 au lieu de \$129,422. Une somme de \$442,022 avait été reportée de l'an dernier. Après les dividendes sur les actions ordinaires et les actions de préférence et quelques autres charges, il reste une balance de \$415,516.

Le passif courant est de \$189,050. Le capital liquide est donc de \$717,705; il n'était que de \$672,735 l'année précédente. Les réserves sont de \$589,884. L'inventaire est de \$370,798; les billets recevables de \$295,596; les espèces de \$120,639 et les effets payables de \$140,138.

Les exportations de chaussures

Ottawa, 25 — Le Canada a exporté au cours du mois de juillet cette année 24,924 paires de bottines et de souliers, au lieu de 9,646 en juillet 1923. Pour la période de douze mois terminée en juillet, les exportations ont été de 133,153 paires au lieu de 54,618 paires pour la période précédente.

LA MATINEE A LA BOURSE

UNE SEANCE INSIGNIFIANTE A TOUS POINTS DE VUE — LES FLUCTUATIONS DE LA COTE N'ONT PAS DÉPASSÉ LES FRACTIONS DE POINT

L'activité a été à peu près nulle ce matin à la bourse de Montréal; il s'est à peine vendu un peu plus d'un million d'actions, de dix heures à midi et demi. La cote était paresseuse et les fluctuations n'ont pas dépassé les fractions de point. Une seule valeur a perdu un point complet, le Dominion Glass et encore, sur le déplacement d'un seul lot de 25 actions, ce qui n'est guère significatif.

Le Montréal Power, traité pour quelques centaines d'actions, était la valeur la moins négligée. Son cours s'est amélioré de 1-4 de point.

La préférence Canada Steamship a flechi de trois-quarts de point, de 49 à 48 1/4, par suite d'une liquidation pourant peu considérable.

Le Canadian Industrial Alcohol était recherché au prix ferme de 35 1/4. Le Canada Cement après un fléchissement d'un huitième de point s'est rebati à 88, son cours de fermeture samedi.

Le Winnipeg Railway a gagné un demi-point et l'Abitibi en a perdu 1-2.

Chez les hors-cote, le Tram-Power fait 8.

Le dollar canadien est presque de pair avec le dollar américain. Celui-ci commande une prime de 3-64 de 1 pour cent. C'est dire que presque toutes les transactions se font au pair. Le franc était un peu plus fort à .0545 et la livre sterling fait \$4.50.

OPERATIONS DE LA MATINEE.

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL	
DE 10 H. A 10 H. 45 A.M.	
National Breweries	25 1/2
Cuba Can. Sugar	40 1/2
Kamistiquia Power	10 1/2
Canada Cement	10 1/2
Dom. Glass	49 1/4
Montréal Power	30 1/2
Spanish River	5 1/2
Canadian Ind. Alcohol	35 1/4
Winnipeg Electric	40 1/2
Dom. Iron Foundries	50 1/2
Canadian Converters	45 1/2
Sherwin Williams	50 1/2
Can. Iron Foundries	192 1/2
Can. Iron Foundries	192 1/2

DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

National Breweries	25 1/2
Bell Telephone	50 1/2
Cos. Smelting	50 1/2
Dom. Textile	50 1/2
Canada Steamship	49 1/4
Montréal Power	30 1/2
Spanish River	5 1/2
Shawinigan	25 1/2
Can. Ind. Alcohol	35 1/4
Winnipeg Electric	40 1/2
Dom. Iron Foundries	50 1/2
Canadian Converters	45 1/2
Sherwin Williams	50 1/2
Can. Iron Foundries	192 1/2
Can. Iron Foundries	192 1/2

BAISQUES

Royale, 21 à 22.

Cotes hors liste

(Fournies par L.-G. Beaubien et Cie.)

Argentine, 60 3/4; 30 vendeur.
Kelly Silver Mines, 230 vendeur.
St. Maurice Power, 72 vendeur.
Dren Paper, 3 acheteur.
East Kootenay Power, 45 acheteur.
Belgo Can. Paper, 75 vendeur.
Himel Power, 10 1/2 acheteur.
Royan Mines, 20 vendeur.
Hollinger Gold, 13 3/4 acheteur; 14 1/2 ven.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Gouffon et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.	Ouv.	Midi.
American Can	29 1/2	27 1/2
American Inter. Corp.	29 1/2	27 1/2
American Locomotive	80	80
American Smelting	24 1/2	24 1/2
American Tel. and Tel.	127 1/2	127 1/2
American Woolen	76	75 1/2
Atlantic Coast	29 1/2	29 1/2
Atchafalca and S. P.	104 1/2	104 1/2
Baldwin Locomotive	123 1/2	122 1/2
Baltimore and Ohio	42 1/2	42 1/2
Bethlehem Steel	41 1/2	41 1/2
California Petroleum	21 1/2	21 1/2
Chandler Motor	17 1/2	17 1/2
Chicago Rock Island	33 1/2	32 1/2
Chino Copper	73 1/2	73 1/2
Corn Products	31 1/2	31 1/2
Cosden Oil	27 1/2	27 1/2
Continental Can	35 1/2	35 1/2
Cruible Steel	35 1/2	35 1/2
Daniel Boone Wool	15 1/2	15 1/2
General Electric	296	296
General Electric	296	296
International Nickel	181 1/2	181 1/2
Inter. Merc. Prf.	40 1/2	40 1/2
Kellogg	19 1/2	19 1/2
Missouri Pacific	19 1/2	19 1/2
New-York Central	107 1/2	107 1/2
Northwestern	64 1/2	64 1/2
Nov-Heaven	43 1/2	43 1/2
Pan-American Petroleum	35 1/2	35 1/2
Pan-American RR	35 1/2	35 1/2
Pennsylvania RR	35 1/2	35 1/2
Republic and S.	47 1/2	47 1/2
Royal Dutch	47 1/2	47 1/2
Shubert Oil Cons.	17 1/2	17 1/2
Southern Pacific	85 1/2	85 1/2
Standard Oil	38 1/2	38 1/2
Texas Oil	41 1/2	41 1/2
Union Pacific	144 1/2	144 1/2
U.S. Industrial Alcohol	73 1/2	73 1/2
U.S. Rubber	35 1/2	35 1/2
U.S. Steel	108 1/2	108 1/2
Westinghouse	82 1/2	82 1/2
Willis Overland	8 1/2	8 1/2

Notre production d'or

L'office fédéral de la statistique vient de publier des chiffres révisés sur la production de l'or au Canada en 1923.

Cette production, provenant de toutes sources, a été de 1,243,341 onces fins, d'une valeur de \$25,702,139, une diminution de 1.5 p. c. comparativement à l'année précédente. La production de 1923 n'avait été dépassée que par celles de 1922 et 1900.

Voici comment la production de l'or, l'an dernier, s'est répartie entre les provinces:

N. Ecosse	655	13,540
Québec	667	13,788
Ontario	981,704	20,293,622
Manitoba	31	641
C. Anglais	200,140	4,137,261
Yukon	60,144	1,243,287
Total	1,243,341	25,702,139

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.85	4.41
1 oct. 1931	101.30	4.78
1 mars 1937	103.00	4.68
1 déc. 1927	102.75	4.62
1 nov. 1933	105.65	4.70
1 déc. 1937	108.10	4.58
1 nov. 1943	109.15	5.20
1 nov. 1934	104.10	4.97
1 nov. 1927	102.75	4.62
1 nov. 1932	100.10	4.95
15 oct. 1928	100.10	4.95
15 oct. 1943	102.40	4.81

La viande sur pied

Sur les deux marchés de Montréal il est arrivé ce matin 1,438 têtes de bétail. Le marché était plus fort cependant pour les petits animaux que pour le bétail. Les meilleurs bouvillons offerts pesaient en moyenne 1120 livres et ils ont fait \$6.50. Ces bêtes venaient de la région de Cookshire. Cette saison-ci on a remarqué une augmentation des arrivages de bons bestiaux venant des Cantons de l'Est et presque toujours ces bêtes ont obtenu les meilleurs prix. En plus de ceux qui ont été vendus sur place environ 300 têtes de bestiaux ont été exportées, venant de la même région.

Les bons bouvillons de boucherie de la région d'Ottawa ont fait de \$6 à \$6.25; ceux de bouvillons lourds et plutôt du nord-ouest ont fait de \$5.75 à \$6. Les bouvillons communs et légers n'ont rapporté que \$4.35.

Les bonnes vaches ont fait généralement de \$4 à \$4.25; les vaches communes et moyennes de \$2 à \$3.50. Les taureaux n'étaient pas en demande. La grosse partie des vaches communes et moyennes, des bouvillons légers et maigres et des génisses moyennes ont été vendues en lots mixtes et à des prix variant de \$3 à \$3.50.

Southern Canada Power

Le tableau suivant indique les recettes de la Southern Canada Power Co., Ltd. pour le mois de juillet dernier, le même mois l'an dernier et l'augmentation:

	1924	1923	Aug.
R. brutes	\$83,879	\$75,952	\$7,927
D. d'exp.	40,197	36,759	3,438
R. nettes	43,682	39,193	4,489

Le tableau suivant indique les recettes pour la période de dix mois terminées en juillet, cette année et l'an dernier:

	Dix mois	Dix mois	Aug.
1924	1923		
R. brutes	\$868,431	\$776,008	\$92,423
D. d'expl.	393,238	346,786	46,452
R. nettes	475,193	429,222	45,971

LES GRAINS

La maison Quintal et Lynch cote, prix vendant à Montréal:

BLE	
No 1, Northern	\$1.46
No 2, Northern	\$1.40
No 3, Northern	\$1.37

AVOINE	
No 3, Canada Ouest	61s.
No 2, Canada Ouest	63s.
No 1, d'alimentation	60s.
Mais jaune no 2	\$1.36
Mais jaune no 1	\$1.35

FOURRAGE

Nous cotons, prix vendant à Montréal:

Mil no 1	\$15.00 à \$15.50
Mil no 2	\$14.00 à \$15.00
Mil no 3	\$13.00 à \$14.00

A WINNIPEG

BLE	Duv.	Midi
Octobre	120	128 1/2
Décembre	126 1/2	125 1/2

La Vie Sportive

Le Canadien a remporté la victoire

LE BLEU BLANC ROUGE EST SORTI VICTORIEUX DANS LES DEUX JOUTES CONTRE LE QUEBEC, HIER — LES AUTRES JOUTES DE LA LIGUE QUEBEC-ONTARIO-VERMONT — POSITION DES CLUBS

L'avantage du club Québec sur les autres clubs de la ligue Québec-Ontario-Vermont, dans la course au championnat, a été réduit à trois parties par les deux défaites subies hier après-midi aux mains du Canadien dans le programme double offert au terrain du Mile-End. Dans la journée de samedi les Bulldogs et les Sénateurs se sont partagés les honneurs dans les deux joutes disputées dans la Capitale.

Le Canadien a encore trois parties à jouer contre le Québec et si le club de Léo Bandurand parvient à gagner ces trois joutes il sera sur un pied d'égalité avec le Québec pour la première position de la ligue et alors il faudrait jouer une série de détail pour décider du champion de la deuxième moitié de la saison.

Les résultats d'hier furent de 8 à 7 et de 4 à 3, la dernière joute étant de sept manches. Gallagher, du Canadien, a été le héros de la journée, car c'est lui qui a lancé les deux parties. Dans la première, il gagna sa propre joute en faisant compter le point décisif. Il fut touché pour douze coups réussis, mais il sut les espacer et il s'est surtout bien tenu dans les moments critiques.

La deuxième partie fut un duel de lanceurs entre Gallagher et Nosselt. Le premier n'alloua que six coups réussis et Nosselt se fit toucher pour sept coups sûrs. Les visiteurs furent en avant jusqu'à la septième manche, mais ici le Bleu Blanc Rouge firent un beau ralliement, qui leur rapportèrent deux points.

Wojack, du Québec, s'est particulièrement signalé en faisant un coup de circuit à chaque partie et un trois buts à la deuxième. Dans la première partie, Larry Carmel s'est aussi mis en évidence, faisant trois coups réussis sur cinq apparitions, et enregistrant trois points pour son club.

Dans les joutes de samedi après-midi, le Royal et le Canadien se sont partagés les honneurs de la matinée. Le Royal a gagné la première par 12 à 4 et le BLEU BLANC ROUGE a pris la deuxième par 5 à 4.

Les deux clubs continueront leur série cet après-midi au terrain de Westmount.

QUEBEC				
ab.	r.	h.	p.	a. c.
Henzes, 2b.	4	0	1	5
Dussault, 3b.	5	1	2	0
Fraser, cc.	5	1	1	3
Sherlock, cg.	5	1	2	2
Ritzel, cd.	4	1	1	3
Kitch, 1b.	4	2	2	1
Wojack, ac.	4	1	2	2
Larivière, r.	3	0	0	0
Keating, r.	3	0	1	2
Williams, l.	1	0	0	0
Hanna, l.	3	0	0	3
Totaux	39	7	12	26

CANADIEN				
ab.	r.	h.	p.	a. c.
Knapp, 2b.	5	2	3	4
Carmel, cd.	3	3	0	1
Jacobs, cg.	3	0	1	4
Delisle, cc.	4	0	1	3
Gallagher, l.	5	1	2	1
Major, ac.	3	1	2	0
Peeler, r.	3	1	2	5
Lynch, 1b.	4	0	1	10
Farrand, 3b.	4	0	0	1
Totaux	36	8	13	27

Note. — Il avait deux hommes de retirés lorsque le point décisif fut compté.

Résultat par manches: 500000020-7 Québec; 500200001-8 Canadien.

SOMMAIRE
Coup de circuit, Wojack. Deux buts, Dussault, Kitch (2), Gallagher (2), Major, Peeler, Knapp. Sacrifices, Delisle, Jacobs. Buts volés: Carmel (3), Jacobs, Dussault. Points mérités de Gallagher 7, de Williams 3, de Hanna 3. Retires au bâton par Gallagher, 3, par Hanna 2, par Williams, 0. Buts sur balles de Williams, 1, de Gallagher, 1, de Hanna, 3. Balle mal lancée, Gallagher. Coups réussis de Williams, 8 en 2 manches; de Hanna, 5 en 6 manches 2-3; lanceur perdant, Hanna. Double-jeux, Henzes à Wojack à Kitch. Laissés sur les buts, Québec 6, Canadien 6. Arbitres, Bruneau et Shepard. Temps de la partie, 2 h. 07.

DEUXIÈME PARTIE				
QUEBEC				
ab.	r.	h.	p.	a. c.
Henzes, 2b.	3	0	0	2
Dussault, 3b.	3	1	2	1
Fraser, cc.	3	1	1	0
Sherlock, cg.	3	0	1	3
Ritzel, cd.	3	0	1	0
Kitch, 1b.	3	0	0	6
Wojack, ac.	3	1	2	1
Larivière, r.	2	0	0	6
Nosselt, l.	2	0	0	0
McCorran	1	0	0	0
Totaux	26	3	7	18

CANADIEN				
ab.	r.	h.	p.	a. c.
Knapp, 2b.	3	0	0	2
Carmel, cd.	3	0	0	3
Jacobs, cg.	3	1	1	2
Peeler, r.	3	0	1	1
Gallagher, l.	2	0	0	0
Farrand, 3b.	2	1	1	0
Major, ac.	3	1	1	1
Lafontaine, cc.	3	0	1	1
Lynch, 1b.	3	1	1	4
Totaux	25	4	6	21

a-A frappé pour Larivière à la 13. Résultat par manches: 2000100-3 Québec; 100012x-4 Canadien.

Note. — Sept manches par entente.

SOMMAIRE
Coup de circuit, Wojack. Trois

LE TENNIS

LES FRERES KINSEY REMPORTENT LE CHAMPIONNAT DES DOUBLES

Brookline, Mass., 25. — Une équipe de vétérans et des champions vétérans ont été défaites samedi dans les championnats des doubles et des mixtes des États-Unis. Les frères Kinsey, de San Francisco, ont éliminé Gerould, F. Patterson et O'Hara Wood. L'équipe australienne de la coupe Davis, et ont remporté le championnat des doubles des États-Unis. Mlle Helen Wills et Vincent Richards ont défait Mlle Molla Mallory et William T. Tilden II, dans les mixtes, déclinant par le fait même les championnats depuis deux ans.

Les Kinsey, Howard O. et Robert G. ont défait les étoiles australiennes 7-5, 5-7, 7-9, 6-4 en gagnant six parties consécutives dans le quatrième set alors que les joueurs des Antipodes avaient pris un avantage de trois parties dans ce set. Ce fut une victoire inattendue et que les joueurs californiens remportèrent tant par leur tactique que par leur jeu proprement dit.

Le cours des Kinsey et leurs lobs ont assuré une victoire à la quelle très peu de personnes s'attendaient; on croyait plutôt que Patterson tueraient facilement les lobs des Californiens, mais il en fut autrement et le capitaine australien smasha coup sur coup dans le filet. Wood ne joua pas aussi bien que d'habitude.

Le succès de Mlle Wills et de Richards a assuré à Mlle Wills presque tous les championnats des dames dans le monde pour l'année; cette victoire fut surprenante en même temps qu'elle fut pleine de sensations, les jeunes championnes gagnant par le score de 6-8, 7-5, 6-4.

Des retours avec un bel angle de revers par Richards, des drives de droite et de revers par Mlle Wills ont assuré la victoire de l'équipe; Mlle Wills et Richards ont retourné les "cannon-balls" de Tilden coup sur coup et des séries d'échanges entre Tilden et Mlle Wills ont eu lieu fréquemment et cette dernière prenant l'avantage à maintes reprises, Tilden et Mlle Mallory gagnèrent le premier set, eurent 5-4 en leur faveur dans le second et n'avaient plus besoin que de deux points pour triompher.

LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL

Le championnat de Montréal qui est en même temps le championnat de l'Association de Tennis de la province de Québec sera disputé au Club de Tennis Mont-Royal, coin Sherbrooke ouest et Grey, la semaine prochaine; le tournoi commencera mardi, le 2 septembre, pour se terminer probablement samedi le 6.

Le championnat est actuellement détenu par E.H. Laframboise qui a la "Coupe Montréal" en sa possession depuis plusieurs années; il n'est pas certain encore si Laframboise défendra son titre, mais il a manifesté l'intention dernière de le faire.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs qui font partie des clubs membres de l'Association; la contribution est de \$1.25; les entrées doivent être envoyées à M. Allan C. Dunlop, 25 Mont-Royal Stock Exchange, P. O. Box, 1626, Montréal, avant 5 heures p.m., vendredi le 29 août.

Les joueurs devront se rapporter au plus tard quinze minutes après l'heure fixée, sans quoi ils perdront par défaut selon la décision de l'arbitre; la décision de l'arbitre sera finale.

Toutes les parties seront de deux séries dans trois sauf dans les finales qui seront de trois séries dans cinq.

La balle Spalding sera en usage. Les règlements de l'Association de tennis du Canada régiront le tournoi.

La contribution devra accompagner l'entrée.

M. Dunlop sera l'arbitre officiel.

CHAMPIONNATS DU PARC LA-FONTAINE

Marie-J. d'Anjou, a remporté le championnat du Parc Lafontaine, pour les simples, par 6-4, 6-2, 6-3. Paul Fontaine et Marcel Rainville ont conservé leur titre de champions des doubles, en triomphant dans les finales du tournoi de tennis annuel du Parc Lafontaine, samedi et dimanche. J.-L. Dussault a remporté le championnat junior pour les simples et, avec Charles Marchildon, il a remporté celui des doubles.

dans la quatrième qu'il gagna de nouveau 6-1, remportant par le fait même le championnat du Parc Lafontaine.

Paul Fontaine et Marcel Rainville ont remporté le championnat des doubles pour la troisième année consécutive gagnant par le fait même la coupe Dupuis rères, donnée par cette maison, il y a trois ans, comme emblème du championnat des doubles.

Fernand Girard, un jeune et brillant joueur, remporta une belle victoire sur Charles Marchildon dans les semi-finales des simples juniors; Marchildon s'était blessé au genou la veille et ne put courir autant de terrain qu'il a coutume; il joua toutes ses rencontres malgré ce handicap et remporta le championnat des doubles juniors avec J.-L. Dussault. La victoire de ce dernier dans les simples juniors était quelque peu prévue, car il est considéré comme un des meilleurs joueurs au parc.

SIMPLES INTERMEDIAIRES

B. Beaudoin vs A. Cadotte, défait.

SEMI-FINALE

M. J. d'Anjou vs E. Beaudoin, 6-2, 6-0.

FINALE

M. J. d'Anjou vs R. Beaudry, 5-6, 9-7, 6-1, 6-1.

DOUBLES INTERMEDIAIRES

FINALE

Fontaine-Rainville vs d'Anjou-Beaudoin, 6-4, 6-4, 1-6, 1-5, 6-1.

SEMI-FINALE

F. Girard vs C. Marchildon, 6-1, 6-8.

FINALE

J.-L. Dussault vs F. Girard, 6-0, 6-3, 3-6, 6-2.

DOUBLES JUNIORS

SEMI-FINALE

Gagnieu-Jodoin vs Dussault-Mongeau, 6-1, 6-2.

FINALE

Dussault-Marchildon vs Daigneault-Jodoin, 6-4, 6-4, 6-4.

ST-HUBERT vs ST-HYACINTHE

Hier après-midi, le club de tennis St-Hubert a reçu la visite du club de tennis de St-Hyacinthe sur ses courts, angle des rues St-Hubert et Johnson.

Sous la direction active de M. Rosario Gaudry, gérant du St-Hubert, le programme a été bien organisé. Voici les résultats des rencontres:

E. Durand (St-Hubert) vs H. Morin, 5-7, 6-4, 6-2.

M. Rainville (St-Hubert) vs P. Laframboise, 6-1, 6-3.

P. Fontaine (St-Hubert) vs R. Fontaine, 6-1, 6-1.

P. Fontaine (St-Hubert) vs J. Laframboise, 5-7, 6-4, 6-2.

Beaudry, (St-Hubert) vs F. Beauregard, 6-1, 6-1.

Fontaine-Rainville (St-Hubert) vs Morin-P. Laframboise, 6-4, 7-5.

Durand-Beaudry (St-Hubert) vs Richard-S. Jacques, 6-1, 6-0.

J. Laframboise-Beauregard (St-Hyacinthe) vs Payette-Clanotte, 6-3, 6-2.

CHAMPIONNAT DE LA RIVE SUD

Paul Wickham et J.-Noé Bétournay ont remporté les championnats de la rive sud; Wickham remporta le championnat des simples, et avec Bétournay, celui des doubles.

La plus grosse surprise du tournoi a été la défaite de Bétournay par Hubley, dans les semi-finales; Bétournay avait un avantage 5-0 dans la troisième série et paraissait assuré de la victoire; il laissa son adversaire monter le score, et lorsqu'il voulut se reprendre, il était trop tard. Bétournay a remporté le championnat de Saint-Laurent, dernièrement, battant Wickham dans la finale.

Voici les résultats:

SIMPLES

Quatrième élimination

Elliott vs Baillie, 6-4, 8-6.

Hubley vs Bétournay, 2-6, 6-3, 7-5.

Wickham vs Durand, 5-7, 6-1, 6-1.

J. Heureux vs Winsby, 4-6, 6-4, 6-4.

SEMI-FINALES

Hubley vs Elliott, 6-8, 6-4, 6-2.

Wickham vs J. Heureux, 6-3, 6-3.

FINALE

Wickham vs Hubley, 7-6, 7-9, 6-2, 6-4.

DOUBLES — SEMI-FINALES

Wickham-Bétournay vs Braut Elliott, 6-4, 6-8, 8-6.

Abbott-Barwick vs Austen-Winsby, 6-4, 6-2.

FINALE

Wickham-Bétournay vs Abbott-Barwick, 6-3, 6-0, 6-4.

Deux parties pour les nègres

Les Cleveland Giants ont deux engagements pour aujourd'hui. Le soir, ils rencontreront le club Mascotte. La partie aura lieu au parc Poupard, à 6 heures. Demain soir, c'est le Syndicat Saint-Henri que l'équipe des nègres s'alignera. Cette joute aura lieu au parc Rheaume, à Verdun.

Saint-Jérôme est vainqueur

Les amateurs qui se sont rendus hier après-midi au terrain du National, à Maisonneuve, ont été témoins d'une joute de baseball très intéressante entre les clubs Ahuntsic et Saint-Jérôme. Les protégés de "Bébé" Bélanger sont sortis victorieux par un résultat de 9 à 8. L'A Huntsic eut pratiquement l'avantage et ce n'est que dans les deux dernières manches que les Jéromiens se réveillèrent pour compter six points.

Ahuntsic 9, Saint-Jérôme 8. Batteries: Paquette, Miner, Newton et Mayford.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Joutes de dimanche

A Cleveland.

St-Louis 000100000-1 5 1

Cleveland 00520010x-8 12 0

Batteries: Wingard, Vangilder Grant et Severid; Collins, Smith et L. Sewell.

A New-York.

Detroit 002000203-7 13 0

New-York 200000000-2 6 0

Batteries: Leonard et Woodall; Bush, Marmax et Schang.

A Washington.

Chicago 001000000-1 10 4

Washington 00003100x-4 8 0

Batteries: Robertson, Lyons et Schalk; Zachary et Ruel.

Joutes de samedi

Detroit 000000001-1 7 1

New-York 00000060x-8 11 2

Batteries: Whitehill et Bassler Pennock et Schaff.

St-Louis 010100001-2 10 1

Philadelphia 10021000x-4 10 1

Batteries: Danforth et Baumgartner, Severid et Perkins.

Cleveland 103310000-8 12 1

Boston 003210000-6 11 0

Batteries: Shaute et Myatt; Fullerton et Pichinch.

Chicago 010000000-1 5 2

Washington 10001000x-2 6 1

Batteries: Thurston et Schack; Mogridge et Ruel.

LIGUE NATIONALE

Joutes de dimanche

A Cincinnati.

Brooklyn 000000000-0 6 2

Cincinnati 03030300x-9 13 3

Batteries: Barnes, Lucas et O'Neill; Sheehan et Hargraves.

Deuxième partie

Boston 010100000-2 4 1

Cincinnati 20301200x-8 14 0

Batteries: Genewich, Lucas et Gibson; Dibut et Wingo.

A Chicago.

New-York 100000000-1 3 1

Chicago 00002000x-2 6 1

Batteries: McQuillan, Ryan et Gowdy; Snyder, Aldridge et Hartnett.

A St-Louis.

Brooklyn 000003030-9 12 1

St-Louis 020100301-7 9 0

Batteries: Ruether et Taylor; Dickerman, Fowler, Bell, Sherdel et Gonzales.

Deuxième partie

Brooklyn 000000000-0 7 0

St-Louis 11071025x-17 25 2

Batteries: Roberts, Osborne et Dberry; Hargrave; Dyer et Clemons; Niebergall et Freitag.

Joutes de samedi

New-York 300000000-3 4 0

St-Louis 00330200x-8 16 0

Batteries: Dean et Snyder; Sorthon et Gonzales.

Brooklyn 100004010-6 8 0

Chicago 302000000-5 7 5

Batteries: Vance et Deberry; Bush et O'Farrell.

Pittsburg 000100010-2 8 0

Pittsburg 10100100x-3 7 1

Batteries: Yeargin et O'Neill; Kermer et Smith.

Philadelphia 000002000-2 5 0

Cincinnati 01000101x-3 9 1

Batteries: Carlson et Wilson; Mays et Wingo.

LIGUE INTERNATIONALE

LES REPARATIONS

M. HERRIOT EST VICTORIEUX
A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Après un débat qui a duré trente-cinq heures les députés donnent un vote de 336 à 204 en faveur de la politique du président du conseil à Londres — Le chef d'Etat français déclare qu'il n'a pu faire mieux dans les circonstances

Paris, 25 (S.P.A.) — La Chambre des députés a approuvé l'accord de Londres et sa votation a été précédée d'un débat qui a duré trente-cinq heures. On a passé trente-cinq heures à discuter.

Après un débat de la première séance qui a duré trente-cinq heures, le débat a été interrompu par le président du conseil, M. Herriot, qui a déclaré qu'il n'avait rien à dire de plus sur la question.

Le président du conseil a défendu le plan Dawes et l'accord de Londres dans une réponse à deux députés. Il avait pris pour thème: "La France doit servir le droit".

"Nous vous apportons, dit-il, les premiers fruits d'espérance et non la paix complète". Pendant tout son discours, M. Herriot a défendu sa politique, en employant des arguments élevés. Il voulait montrer qu'il ne pouvait se servir de la force comme d'un bâton à la conférence de Londres, parce que M. Poincaré, au nom de la France, avait donné sa parole que ce n'était pas une occupation militaire, mais simplement une protection pour la mission économique. Ainsi, la mission retirée, pourquoi les soldats y resteraient-ils?

"La France continue le président du conseil, qu'elle fut représentée par vous ou par moi, ne pouvait dire: 'Je tiendrai ma promesse si je suis payée'.

"J'ai fait tout ce que j'ai pu à Londres, même soutenir une thèse en laquelle je ne croyais pas. Vous aussi, vous seriez révoltés et vous auriez reconnu qu'il était impossible de marchander sur une question qui est simplement une affaire de droit".

Hertzog et la ségrégation des
naturels de l'Afrique-Sud

Le Cap, Afrique-Sud, 25 (S.P.A.) — En réponse à une demande du ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Smuts, le premier ministre Hertzog a déclaré qu'il ne pouvait actuellement formuler de politique sur la ségrégation des naturels du pays. Il a l'intention de visiter ces naturels et de se rendre compte de la situation avant de parler.

M. Hertzog avait annoncé dans sa campagne électorale qu'il mettrait immédiatement sur pied un programme de ségrégation.

Le cinquantenaire du diocèse de
Sherbrooke

Sherbrooke, 25 (Spécial au "Devoir") — Samedi dernier marquait le cinquantenaire de la fondation du diocèse de Sherbrooke. En effet ce diocèse a été érigé le 23 août 1874. Mgr Antoine Racine en a été le premier évêque.

M. Oliver est élu dans Nelson

Le premier ministre de la Colombie Anglaise triomphe de M. Harry Houston par 338 voix.

Nelson, Colombie-Anglaise, 25 (S.P.A.) — Le premier ministre John Oliver a été élu samedi dernier à la législature. Sa majorité sur Harry Houston, candidat indépendant et du parti des citoyens, est de 338. M. Oliver a obtenu 1,124 voix et M. Houston, 786.

Cette élection partielle avait été nécessaire par la démission de M. Kenneth Campbell, député libéral, qui abandonna son siège afin de procurer un siège au premier ministre qui avait été battu dans Victoria aux élections générales du 20 juin.

La lutte fut courte mais intéressante. Les partis d'opposition, con-

servateur et provincial, prirent part à la lutte. Les chefs de ces deux partis et leurs lieutenants appuyèrent M. Houston contre M. Oliver. Ils prétendaient qu'une nouvelle défaite le forcerait à se retirer de la politique.

Le résultat de l'élection partielle ne changea pas la position des partis à la Chambre. Le premier ministre Oliver ne fera que remplacer M. Campbell comme député libéral de Nelson. Le parti libéral aura 25 sièges à la législature et probablement l'appui de plusieurs travaillistes et indépendants. Le nombre des députés est de 48.

Les réparations au Vatican

Rome, 25 (S.P.A.) — Le Souverain Pontife s'intéresse activement aux réparations et aux décorations que l'on fait actuellement au Vatican en prévision de l'Année Sainte. La salle des bénédictions sera pavée de neuf. Cette salle domine le portique de Saint-Pierre. Ces travaux qui ont été approuvés par le Souverain Pontife en personne sont presque achevés. Ils sont exécutés par des ouvriers appartenant à des familles au service du Vatican depuis des générations.

Le lieutenant-colonel
Henri Chassé à Montréal

On annonce deux changements importants dans les milieux militaires de Montréal: le colonel Louis Leduc se retire après trente ans de service dans la milice. Il sera remplacé à Montréal par le lieutenant-colonel Henri Chassé, de Québec, actuellement commandant du Royal 22^e Régiment.

Par le canal de Suez

D'après les statistiques officielles, 42 navires ont passé par le canal de Suez au mois de juillet, contre 35 en juillet 1923. Du 1^{er} janvier au 31 juillet cette année, 2,897 navires ont passé par le canal comparativement à 2,728 pour la période correspondante de 1923 et 2,482 pour la période correspondante de 1922.

LA NAVIGATION

Arrivée du Doric
et du Marloch

CE PREMIER PAQUEBOT A AG-COSTÉ A MONTREAL HIER MATIN ET LE SECOND SAMEDI — LE "MONTLAURIER" EST ATTENDU JEUDI ET LE "MELLITA" VENDREDI SOIR

Le "Marloch", du Pacifique-Canadien, est arrivé de Glasgow et de Belfast samedi et le "Doric", de la compagnie White Star-Dominion, est arrivé hier matin. On comptait environ quatre cent cinquante passagers anglais en troisième et bord du "Doric". Cinquante étaient des orphelins.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Montlaurier", du Pacifique-Canadien, venant de Glasgow, doit arriver à Québec jeudi.

Le "Mellita", du Pacifique-Canadien, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec vendredi matin et à Montréal vendredi soir.

Le "Meganic", de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, doit arriver à Québec samedi et à Montréal dimanche prochain.

Le "Adriatic", de la compagnie Cunard, venant de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi après-midi.

Le "Montreal", du Pacifique-Canadien, venant de Glasgow, de Liverpool et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi après-midi.

Le "Doric", de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, de Belfast et de Glasgow, est arrivé à Montréal hier matin.

Le "Stavangerfjord", de la compagnie Norwégien-American, venant de Bergen via Halifax, est attendu à New-York aujourd'hui.

Le "Kungsholm", de la compagnie Swedish-American, venant de Gothenbourg, via Halifax, est attendu à New-York aujourd'hui.

Le "Arabic", de la compagnie White Star-Dominion, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, est en route pour New-York, a fait escale à Halifax hier.

Le "Adriatic", de la compagnie White Star, venant de Liverpool et de Queenstown, est attendu à New-York aujourd'hui.

Le "Orca", de la compagnie Royal Mail Steam Packet, venant de Southampton, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le "Fort St. George", de la compagnie Furness-Bermude, venant des Bermudes, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le "Westphalia", des United States Lines, venant de Hambourg, arrivera à New-York mercredi ou jeudi prochain.

Le "United-States", de la compagnie Scandinavian-American, venant de Christiania, doit arriver à New-York dimanche prochain.

Le "Alber Blau", des United American Lines, venant de Hambourg et de Southampton, est arrivé à New-York hier matin.

Le "Columbus", du North German Lloyd, venant de Brème, est arrivé à New-York hier.

Le "Regina", de la compagnie White Star-Dominion, est arrivé à Liverpool hier.

Le "Andania", de la compagnie Cunard, arrive à Londres aujourd'hui.

Le "Carmania", de la compagnie Cunard, arrivera à Liverpool mercredi.

Le "Minnedosa", du Pacifique-Canadien, arrivera à Anvers jeudi.

L'Empress of Australia, du Pacifique-Canadien, venant de Hong-Kong et d'Yokohama, arrivera à Vancouver le 3 septembre.

Grièvement blessé

Abe Spiegelman, 6 ans, 1690, rue Cadieux, s'est grièvement blessé hier après-midi en tombant du second étage du logis. Il a le crâne fracturé.

800 immigrants

Près de huit cents immigrants ont débarqué à Montréal à la fin de la semaine dernière. Ils se rendent dans l'Ontario et dans l'Ouest. Trois trains spéciaux du Chemin de fer national en ont transporté un grand nombre.

Les pommes
en Allemagne

Hambourg, 25. — Une importante maison dans le commerce fruitier, faisant son estimation de la récolte de pommes en Allemagne, a déclaré que dans le nord de l'Allemagne les apparences sont que la récolte sera au-dessous de la moyenne, mais que dans le sud de l'Allemagne, en Autriche et en Suisse, les apparences sont très encourageantes et on s'attend à une bonne récolte. La production sera considérablement plus grande que l'an dernier, alors que la récolte a manqué à peu près dans tout le continent européen.

ALLEMAGNE

La conférence de Londres offre une
chance peut-être unique

Telle est la principale déclaration faite au Reichstag samedi par le chancelier Marx pour induire les députés à ratifier immédiatement le traité de Londres.

Berlin, 25 (S.P.A.) — Le chancelier Marx, dans un grand discours prononcé au Reichstag hier, a déclaré que l'Allemagne a actuellement une chance peut-être unique qui lui est offerte dans la mise en vigueur du plan Dawes. Marx a de plus fait comprendre aux députés que les Américains ne consentiront peut-être plus à participer au règlement du problème des réparations, si la Chambre allemande rejette les conventions arrêtées à Londres.

Le plan Dawes, a dit le chancelier, est aussi peu plaisant pour les Allemands que l'était le traité de Versailles mais ce serait un pas en avant.

Les partisans de Ludendorff et les communistes furent seuls à interrompre les orateurs. La vigoureuse défense du ministre des affaires étrangères lui attira de fréquentes explosions d'applaudissements et d'acclamations attribuées non seulement à la manière habile dont il présente les négociations avec M. Herriot, mais aussi aux vives réparties qu'il appliqua aux interpellateurs.

Hier soir la perspective d'une victoire décisive pour le gouvernement semble des plus favorables, étant donné surtout que le parti Herriot von Tirpitz n'a pas encore réussi à unifier sa délégation au Reichstag. Pendant ce temps, les télégrammes et les requêtes arrivent par milliers des régions occupées, de tous les partis et de toutes les classes, demandant la ratification catégorique du plan Dawes.

A STE-MADELEINE D'OUTREMONT

S. G. Mgr Gauthier a béni la pierre angulaire de la nouvelle église hier après-midi — Allocation de M. l'abbé Noël Fauteux — Belle assistance.

La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église Ste-Madeleine, d'Outremont, a eu lieu hier après-midi à trois heures sous la présidence de S. G. Mgr Georges Gauthier.

M. l'abbé J.-C. Lacasse, curé de Ste-Madeleine, a lu d'abord le document dont nous avons publié le texte, samedi, et qui a été scellé dans la pierre angulaire et offert ensuite ses hommages à Sa Grandeur.

M. l'abbé Noël Fauteux a prononcé l'allocution de circonstance. Seul le temple catholique, a dit l'orateur sacré, mérite d'être appelé le véritable temple de Dieu et à ceux qui l'auront fréquenté le Seigneur promet son paradis.

S. G. Mgr Gauthier a procédé ensuite à la bénédiction accompagnée de R. P. Noisieux, C.S.V., vicaire de St-Viateur d'Outremont, et de M. l'abbé Albert Papineau, curé de Sainte-Catherine de Montréal.

On remarqua dans l'assistance

Pour l'hôpital
Notre-Dame

Le gouverneur à vie d'hôpital est un co-propriétaire de l'oeuvre, mais sans responsabilité personnelle. Il délègue ses privilèges de propriétaire à un Bureau d'Administration qu'il élit lui-même tous les ans.

Avec le développement que va prendre l'hôpital Notre-Dame, dans son nouvel immeuble de la rue Sherbrooke, il devient intéressant pour tout Canadien français de Montréal et du district, de joindre les rangs de l'institution. C'est toujours un sujet d'orgueil et de légitime fierté qui progresse. Eh bien! l'hôpital Notre-Dame en fournit maintenant l'occasion à tous. Au lieu de mille gouverneurs à vie, l'hôpital devrait en compter deux, trois ou quatre mille.

Les administrateurs regrettent de ne pouvoir envoyer quelqu'un solliciter individuellement toutes les personnes qui peuvent devenir gouverneurs à vie; seulement, comme l'a si bien dit ces jours derniers, le président de l'hôpital, M. le Dr Harwood, le geste actuel des administrateurs est d'ouvrir tout grands les

bras et d'inviter tout le monde à faire partie de la belle famille de l'hôpital.

Les administrateurs vous demandent de vouloir bien être assez aimable de signer le bulletin ci-dessous et de l'adresser à l'hôpital le plus tôt possible, afin que lors de la prochaine assemblée du bureau d'administration, qui sera tenue dans le nouvel immeuble rue Sherbrooke, les administrateurs aient le grand bonheur d'élire des centaines de nouveaux membres à vie.

A Messieurs les Administrateurs de l'Hôpital Notre-Dame.

Je sollicite par la présente l'honneur d'être élu Gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

Proposé par.....

Elu le.....

Souscription d'entrée, \$100.00.
Contribution annuelle, \$10.00

PACIFIQUE CANADIEN

LA JOURNEE DE MONTREAL

JEUDI, 28 AOUT, A

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Train Spécial

(Heure normale)

ALLER	RETOUR
Dép. Montréal (G.W.) 7.00 a.m.	Dép. Sherbrooke 9.30 p.m.
Arr. Sherbrooke 10.00 a.m.	Arr. Montréal (G.W.) 12.30 a.m.

Des Wagons-lits seront prêts à recevoir les voyageurs à la gare de Sherbrooke jeudi soir, le 28 août, et seront attachés au train arrivant à Montréal, gare Windsor à 7.10 a.m. vendredi.

Trains réguliers partant de Montréal, gare Windsor, à 7.45 a.m., 12.45 p.m., 3.10 p.m. et 7.00 p.m. Retour, partant de Sherbrooke à 4.00 a.m., 7.00 a.m., 8.05 a.m. et 2.00 p.m.

BILLET A PRIX REDUITS

Téléphone EST 8000

Dupuis Frères

Magnifiques Occasions d'Economie
au Rayon des Ouvrages de Fantaisie

Pour la deuxième journée de notre grande vente

Choix d'articles, de belle qualité, pour être brodés, tous marqués au même bas prix de .98

Nous vous invitons à venir de bonne heure car de telles valeurs s'enlèveront rapidement, et les quantités sont limitées.

ROBES de fillettes; coton non blanchi, estampé prêt à être brodé; variété de modèles; âge: 4 ans; prix régulier 1.49 pour..... .98

SERVIETTES en grosse toile damassée estampées prêtes à être brodées; dimensions: 18 x 36 pouces; bords finis à point d'ourlet; prix régulier .75 chacune; spécial 2 pour..... .98

TAIES D'OREILLERS en coton tubulaire estampées prêtes à être brodées; 44 pouces; très bonne qualité; prix régulier 1.65 pour..... .98

CHEMINS DE TABLE en toile estampée prêtes à être brodées; dimensions: 18 x 42 pouces; jolis dessins chaque bout; prix chacun .75; spécial 2 pour..... .98

CHEMISES DE NUIT estampées prêtes à être brodées; nansouk de splendide qualité importée; prix régulier 1.60 chacune pour..... .98

DESSUS DE COUSSINS PATRIOTIQUES estampés et colorés; complets avec bouts finis en galon; prix régulier .49 chacun; spécial 4 pour..... .98

—Mezzanine du côté de la rue Demontigny

Soies et Etoffes à Robes

DRAP VELOURS tout laine; 54 pouces; toutes les nuances populaires et noires; prix régulier 3.50 la verge pour..... 1.89

FLANELLE CANADIENNE tout laine; 54 pouces; très en demande pour "jumpers", robes, etc., etc. Toutes les nuances et noires; prix régulier 2.00 la verge pour 1.49

SERGE bleu marine tout laine; 54 pouces; splendide qualité durable pour robes de fillettes, costumes de gymnastique, etc., etc. Prix régulier 1.49 la verge pour..... .89

SOIE FUGI, texture broadcloth de nuance naturel, au blanc seulement; qualité recommandable pour la durée, pour blouses, sous-vêtements, etc., etc. Prix régulier 1.50 la verge pour..... .98

CRÈPE DE CHINE tout soie; 40 pouces; magnifique texture pour blouses, robes, sous-vêtements. Toutes les nuances et noires. Prix régulier 2.50 la verge pour..... 1.65

TRES SPECIAL

VELOURS A COTES broché; 31 et 36 pouces de largeur; choix de magnifiques nuances et dessins appropriés pour robes de maison, kimono; qualité garantie bien se laver et ne pas s'effiler; prix régulier 2.00 la verge, pour..... 1.39

—Au rez-de-chaussée

Spécial pour
Collégiens

COMPLETS en cheviote bleu marine tout laine pour garçons de 9 à 16 ans. Modèle Norfolk, avec 2 boutons, 14.95

Modèle avec devant croisé (spécial pour uniformes de collégiens); prix d'après la grandeur..... 13.95 à 16.00

GRATIS: Un cadeau sera donné avec chaque achat d'un de ces complets.

—Au deuxième

Articles pour
Ecoliers

CASQUETTES en tweed dans un choix de nuances unies; bonne doublure; visière souple; pointures: 6 3/8 à 7.

MOUCHOIRS en linon blanc; bord étroit; dimensions: 16 x 16 pouces; la douz..... .85

CALOTTES en soie et laine, finies avec pompon; nuances rouge et blanc; chacune..... .29

—Au rez-de-chaussée

Robes de Maison 1.98

Prix régulier 2.98, pour

Guinon, canadien ou anglais, modèle à effet droit; choix de jolies nuances pâles ou foncées; garniture d'organdi, de dentelle, de piqué blanc ou de galon de fantaisie. Ces robes sont toutes assez attrayantes pour être portées sur la rue; grandeurs: 36 à 44 dans le lot.

CHANDAILS 1.98

Prix régulier 2.98 pour

Qualité tout laine; modèles: sans manches, cardigan, veston de golf, jaquette russe, etc., choix de nuances unies ou combinées. Grandeurs: 36 à 42 dans le lot.

Robes de Nuit .79

Prix réguliers .98 et 1.25 pour

Mousseline blanche ou rose; jolie garniture de satinette rayée; de puignures ou de couleur faisant contraste, ou de dentelle; grandeurs: 36 et 38.

—Au premier, en haut

Carpettes, Linoleum
Cretonne

CARPETTES WILTON ET AX-MINSTER ANGLAIS; sans couture; choix de dessins et de nuances pour salle à manger, chambre à coucher et vivier. Qualités se vendant régulièrement 75.00 à 85.00 pour..... 49.50

CRETONNE REVERSIBLE de 50 pouces de largeur; nuance: vieux rose ou bleu; qualité de 1.25 la verge pour..... .98

Bas, Gants, Laine

BAS en soie artificielle pour dames; tous parfaits; nuances: blanc, noir, gris, suède, brun, etc. Qualité de .98. Spécial .39

LAINE FLOSS, laine "Sweater Yarn" et autre lot de marques désassorties; qualités de .19 et .25 la balle d'une once, spécial..... .09

BAS BLANCS pour dames, et demi-bas désassortis pour enfants; qualités de .35 et .49 la paire; spécial..... .19

GANTS en chamollette, pour dames; nuances les plus nouvelles; deux boutons-pression; qualité de 1.00 la paire, spécial .49

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.